



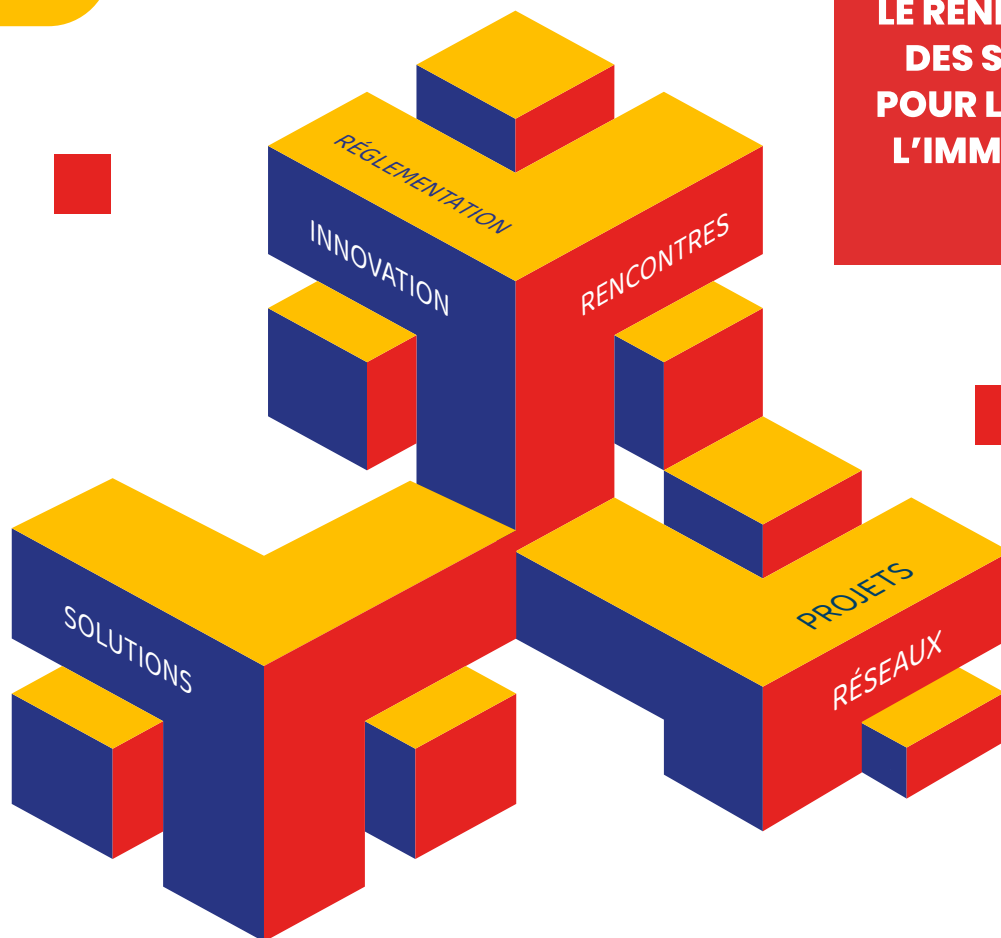
Assises Nationales
du **Logement** et
de la **Ville**
8^e édition

23 JUIN, 2026
PARIS

#ADL2026

Agir ensemble

**LE RENDEZ-VOUS
DES SOLUTIONS
POUR L'HABITAT,
L'IMMOBILIER ET
LA VILLE**



Paroles *des* Assises

Les principaux enjeux du
logement et de la ville :
nos conférenciers
s'expriment !

assisesdulogement.com

Un événement
batiactu
GROUPE


Palais Brongniart


GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Sous le patronage
de la

Commission
européenne

Mise en page le 10 juin 2026



**Vincent
JEANBRUN**

Ministre de la Ville et du
Logement

Le logement est devenu l'une des principales préoccupations des Français. Pour beaucoup de nos concitoyens, se loger dignement, près de son emploi, de sa famille ou de ses services publics, est devenu un parcours d'obstacles. Cette situation n'est pas seulement une difficulté économique : elle est une véritable bombe sociale qui fragilise notre cohésion nationale.

Face à cette crise, le Gouvernement a fait le choix d'agir vite et fort.

Depuis plusieurs mois, sous l'impulsion du Premier ministre, nous avons réuni l'ensemble des acteurs du secteur : élus locaux, bailleurs, promoteurs, fédérations professionnelles, associations, investisseurs, aménageurs, au sein d'une véritable « Équipe de France du logement ». Car chacun sait que la crise du logement ne se résoudra ni seul, ni contre les autres. Elle se résoudra collectivement ou elle ne se résoudra pas.

Les Assises constituent à cet égard un moment précieux. Elles permettent de confronter les expériences, de faire émerger des solutions concrètes et de nourrir une ambition commune : produire davantage de logements, rénover plus massivement et construire des territoires plus équilibrés, plus attractifs et plus durables.

Cette ambition se traduira dès le 24 juin prochain avec la présentation en Conseil des ministres du projet de loi « Relance Logement ». Ce texte porte un objectif clair, celui de permettre à la France de produire deux millions de logements d'ici 2030. Pour y parvenir, nous faisons le choix de la confiance envers les maires, de la simplification des procédures, du soutien à l'investissement privé, de l'accélération de la rénovation énergétique et d'un nouvel acte de renouvellement urbain pour les quartiers populaires.

Notre conviction est que la crise du logement est avant tout une crise de l'offre. On ne répond pas à une pénurie en multipliant les contraintes, mais en donnant aux territoires les moyens de construire, de transformer et de rénover.

Au-delà des dispositifs et des chiffres, ce projet porte une ambition profondément humaine. Derrière chaque logement construit ou rénové, il y a une famille qui se projette, un jeune qui accède à son premier logement, un salarié qui se rapproche de son emploi, un senior qui peut continuer à vivre dans sa commune.

Le logement n'est pas seulement une politique publique. C'est une condition de l'émancipation, de la dignité et du vivre-ensemble. C'est pourquoi nous devons collectivement être à la hauteur de cet enjeu.

Vincent JEANBRUN,

Ministre de la Ville et du Logement.



Agir ensemble pour le Logement et la Ville

Rendez-vous désormais incontournable des acteurs de l'habitat, de l'immobilier et de la ville, les Assises Nationales du Logement et de la Ville vous permettent, professionnels du cadre de vie, de vous retrouver entre pairs autour des enjeux et problématiques qui font votre quotidien. Point d'étape sur les actions en cours, elles sont aussi l'occasion de se pencher sur demain et réfléchir aux modèles d'avenir. Leur ambition ? Agir ensemble pour le logement et pour la ville.

"Agir", grâce aux retours d'expériences, partages de bonnes pratiques et débats sur les problématiques, les défis et les perspectives de la filière ;

"Ensemble", car face aux mutations et aux enjeux qui sont les nôtres, la collaboration entre tous les acteurs est la clé : nous agissons en montrant le dynamisme de la filière et en connectant les professionnels.

"Pour le logement et la ville", car penser le logement, nous le savons tous, ne se fait plus sans envisager le quartier comme la ville qu'il y a autour. C'est concevoir l'espace individuel et l'espace commun et donc, construire aussi, la société dans laquelle nous souhaitons vivre.

À travers ce "Paroles des Assises Nationales, du Logement et de la Ville 2026", l'ensemble des orateurs de cette huitième édition vous livrent leurs visions du logement et de la ville en France. Vous y trouverez également le baromètre "MO[V]E" 2026, qui prend le pouls de la profession, ainsi que le palmarès de la troisième édition des Grands Prix des Assises, qui récompensent des quartiers innovants et durables.

Bonne lecture !

L'équipe des Assises Nationales du Logement et de la Ville



Assises Nationales
du **Logement** et
de la **Ville**

NOS PARTENAIRES



Assises Nationales
du **Logement** et
de la **Ville**

Un événement
[**batiactu**]
GROUPE



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

Sous le patronage
de la



Nos partenaires premium

ActionLogement
RECONNU D'UTILITÉ SOCIALE



BANQUE des
TERRITOIRES



Nos partenaire



SOMMAIRE

Édito de M. Vincent JEANBRUN, Ministre de la Ville et du Logement	2
Édito.....	3
Partenaires.....	4

Sommaire.....	5
---------------	---

Baromètre "MOV[E]" 2026 des professionnels de la maîtrise d'ouvrage et de l'aménagement publics et privés	7
---	---

Cycle territoires 9

Edward ARKWRIGHT	10
Laurent BEAUGIRAUD	11
Xavier BERTRAND	12
Pascal BOULANGER	13
Lucie CAMACHO	14
Sandra HOIBIAN	14
Loïc CANTIN	15
Kosta KASTRINIDIS	16
Emmanuel LAUNIAU	17
Jessica LARSSON	18
Isabelle LE CALLENNEC	19
Valérie LETARD	20
Christophe MILLET	21
François VAUGLIN	22

Cycles habitat et immobilier. 23

Jacques-Olivier HURBAL	24
Emeline BAILLY	25
Claudia DEVAUX.....	25
Hugo CHRISTY	25
Yannick BORDE	26
Maeva CRESPO	27
Anna CRETÉ	28
Olivier SERVANT	29
Anne-Lise DELORON	30
Danielle DUBRAC	31
Hélène FERNANDEZ	32
Sylvain GRATALOUP.....	33

Florence VASSEUR	34
Cédric SAMSON	34
Jérôme HUET	34
Régis ROUDIL	35
Carine JANOT-FORESTIER	36
Jean-Luc REINERO	36
Xavier LEPINE	37
Alain MESLIER.....	38
Alice TETAZ	38
Sabine PAUQUAY	39
Aymeric PERONNAU NYSENS	39
Philippe PELLETIER	40
Sébastien UGONA	41

Cycle innovation..... 42

Virginie ALONZI.....	43
Mathieu CHAZELLE.....	44
Franck DURAND	45
Fabrice DE LASSUS	46
Jérôme FLORENTIN	47
Julien HANS	48
Franck HERNAS	49
Salvator-John LIOTTA	49
Julien PAVY.....	50
Alexandre PINEAUD.....	51
Félicien THIOU	52
Anne WINTENBERGER.....	53

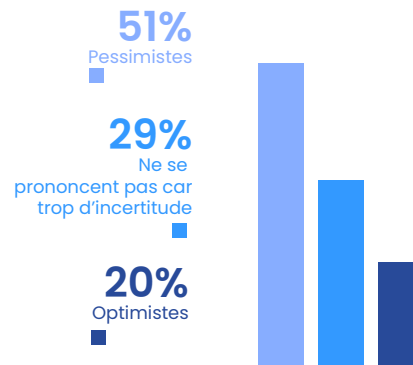
Le pouls de la profession

Maîtrises d'ouvrages publics/privées, Collectivités, Bailleurs

UNE INCERTITUDE GRANDISSANTE

La part des professionnels se déclarant plutôt pessimistes quant à la santé de leur activité pour les prochains mois reste importante (51% vs. 44% en 2025).

Pour les mois à venir, êtes-vous plutôt optimiste ou pessimiste pour votre activité ?



Face aux défis et problématiques suivants, vous sentez-vous plutôt ?

 Confiant |  Neutre |  Inquiet

Le contexte

Prix des matériaux de construction



Évolution des ventes dans le logement neuf



Évolution des permis de construire



Adaptation des formes urbaines



Évolution de l'accèsion à la propriété, en particulier de la primo accession



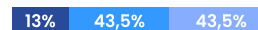
Territorialisation de la politique du logement



Montée en puissance des mobilités douces



Financement logements sociaux



Accès des ménages au crédit immobilier



Évolution de l'investissement locatif privé



Fiscalité du logement



La transition énergétique et environnementale

Sobriété énergétique



Massification de la rénovation énergétique des logements, lutte contre les passoires thermiques



Adaptation au changement climatique, protection et résilience des bâtis



Protection assurancielle des professionnels face aux aléas climatiques



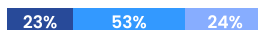
Rénovation patrimoine



Rénovation bas carbone



Économie circulaire



Construction bas carbone



Baromètre "MOV[E]" 2026 des professionnels de la maîtrise d'ouvrage et de l'aménagement publics et privés (promoteurs, constructeurs, bailleurs sociaux et privés, aménageurs)

La transition numérique

Dématérialisation,
digitalisation des pratiques



BIM (travail en collaboration
sur une maquette numérique)



Intelligence artificielle



La réglementation et l'accompagnement de l'état dans les territoires

Lutte contre l'artificialisation /
sobriété foncière



Lutte contre les copropriétés
dégradées



Lutte contre la vacance



Simplification des normes

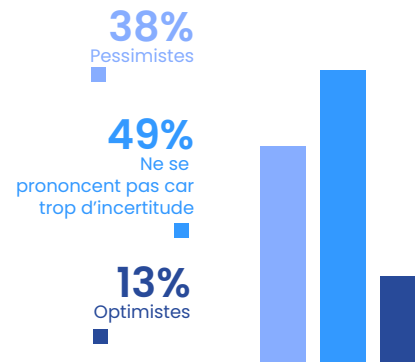


Quel regard portez-vous sur ces différentes mesures annoncées ou envisagées ?

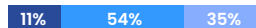
Maîtrises d'ouvrages publics/privées, Collectivités, Bailleurs

PLAN DE RELANCE LOGEMENT : LA FILIÈRE RESTE ATTENTISTE

Près d'un professionnel sur deux préfère réserver pour l'instant sa réponse sur le plan annoncé par le Premier ministre et le ministre du Logement et de la Ville, même si 13% se révèlent confiants.



Nouveau dispositif Jeanbrun



Simplifications en matière
d'urbanisme



Simplification et lisibilité des
compétences logement des
collectivités territoriales



Mise en place d'opérations
d'intérêt local pour permettre la
simplification et l'accélération des
procédures sur des projets donnés



Baromètre "MOV[E]" des professionnels de la maîtrise d'ouvrage et de l'aménagement
(promoteurs, constructeurs, bailleurs sociaux et privés, aménageurs)

Enquête exclusive Assises Nationales du Logement et de la ville 2026



Assises Nationales
du Logement et
de la Ville

[batiactu]

#ADL2026

301 répondants / Administration des questionnaires en mai 2026 ©Batiactu Groupe 2026

[batiactu]

100% UTILE POUR
COMPRENDRE
ANALYSER
ANTICIPER

Accédez aux offres d'abonnement
[Digital - Print - Studio]



01 84 01 16 64



Assises Nationales
du **Logement** et
de la **Ville**
8^e édition

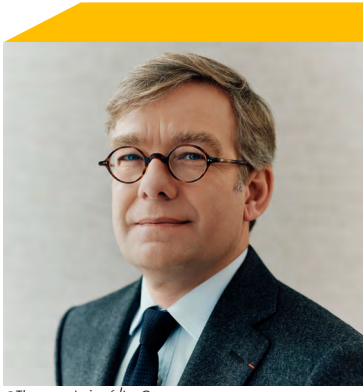
**LE RENDEZ-VOUS DES
SOLUTIONS DE L'HABITAT, DE
L'IMMOBILIER ET DE LA VILLE**



 **Cycle territoires**

SALLE 01

Paroles | Cycle territoires



@Thomas Laisné/La Company

 @edward-arkwright

Edward ARKWRIGHT

Directeur général
GROUPE ALTAREA

Edward Arkwright a exercé de hautes responsabilités dans la sphère publique comme administrateur du Sénat, aux cabinets de ministres, puis à la Caisse des Dépôts et à la tête du Groupe ADP, où il a piloté la stratégie, la transformation et de grands projets. Il est directeur général du groupe Altarea depuis janvier 2025. Diplômé de Sciences Po et de l'ESSEC, il a également une formation d'historien.

Redonner aux Français la liberté d'habiter

Notre secteur n'est pas un secteur comme les autres, parce qu'il touche à un besoin fondamental, mais aussi à un choix de société. Le logement et la ville disent quelque chose de notre capacité collective à donner de la liberté à chacun : dans ses études, son travail, sa vie familiale, ses projets d'avenir. Lorsqu'une société loge mal, ou ne loge plus suffisamment, ce sont les parcours de vie qui se compliquent et la cohésion nationale qui se fragilise.

Les jeunes générations en sont aujourd'hui le révélateur le plus évident. Étudiants en difficulté pour se loger près de leur lieu d'études, jeunes actifs contraints d'éloigner leur lieu de vie de leur emploi, couples qui repoussent un projet familial, primo-accédants pour qui devenir propriétaire semble hors de portée : derrière la crise du logement, ce sont des trajectoires de vie ralenties, parfois empêchées. À cet égard, le coût de cette crise est inestimable, parce qu'il se mesure aussi à tous les renoncements qu'elle impose.

En cela, le logement n'est pas un produit ordinaire, et le métier de promoteur ne se résume pas à produire des mètres carrés. Notre métier est de répondre à un besoin essentiel, dans un marché devenu extraordinairement complexe.

Cette complexité, assumons-la pleinement, car elle constitue la réalité propre de notre métier. Faire émerger un projet de logement ou un projet urbain, c'est articuler des contraintes réglementaires, économiques, techniques, environnementales et humaines, parfois contradictoires. C'est précisément là que réside notre savoir-faire : prendre la pleine mesure de cette complexité, la maîtriser et la transformer en solutions concrètes.

C'est aussi pourquoi aucune réponse durable ne se construit seul. Promoteurs, collectivités, bailleurs, investisseurs, opérateurs : chacun a un rôle à jouer. La qualité d'un projet repose autant sur sa solidité économique que sur la capacité des acteurs à avancer ensemble, avec pragmatisme et dans le temps long.

Le rôle de la puissance publique est déterminant, bien sûr, mais il ne saurait suffire. En tant qu'acteurs de la ville, nous avons aussi notre part de responsabilité. Au sein du groupe Altarea, cette conviction nous conduit à développer des solutions qui facilitent l'accès à la propriété et renforcent l'offre de logements abordables, tout en mettant la qualité au cœur de nos exigences.

Au fond, notre mission est simple à énoncer, même si elle est complexe à mettre en œuvre : redonner aux Français la liberté d'habiter. C'est, à mes yeux, la noblesse de notre métier.



Regards croisés – Vision, actualités et perspectives pour les professionnels de la promotion immobilière et de la construction de maisons individuelles



 @laurent-beaugiraud

Laurent
BEAUGIRAUD

Président
Pôle Habitat FFB

Président du Pôle Habitat FFB, première organisation représentative de la construction immobilière privée en France (plus de 1 000 entreprises de la maîtrise d'ouvrage : constructeurs de maisons, promoteurs immobiliers, aménageurs fonciers et rénovateurs globaux). Il préside également le Groupe Soleil basé à Valence, qui agit dans la construction de maisons individuelles, la promotion immobilière, l'aménagement foncier et la rénovation globale ainsi que dans plusieurs corps d'état du bâtiment.

Unis pour faire du Logement une cause nationale

Le logement n'est pas un bien comme un autre. Il est le premier lieu de protection, d'émancipation et de transmission. Derrière chaque logement, il y a des vies, des familles, des parcours résidentiels, éducatifs et professionnels, mais aussi une part essentielle de la dignité de chacun. La crise du logement n'est pas seulement une crise de l'offre : c'est aussi une crise sociale, territoriale et démocratique. Le logement n'est pas un sujet parmi d'autres : il touche à la vie des Français.

Face à cela, notre responsabilité collective est claire : reconstruire une vision du logement fondée sur le pragmatisme, la confiance, la liberté de choix et la cohésion sociale et territoriale. Pendant trop longtemps, nous avons opposé densité et qualité de vie, sobriété foncière et aspirations des Français, neuf et ancien. Or le logement est une chaîne : dès qu'un maillon s'arrête, c'est l'ensemble qui se bloque. Le logement de demain devra donc être à la fois plus durable, plus désirable et plus accessible.

Nous devons d'abord redonner aux Français la capacité de se loger selon leurs besoins, leurs aspirations, leurs moyens et leurs projets de vie. Cela suppose de relancer fortement la production de logements partout en France, en simplifiant les règles, en réduisant les délais et en redonnant de la visibilité à l'ensemble des acteurs. Sans offre nouvelle, il ne peut y avoir ni baisse durable des tensions, ni fluidité des parcours résidentiels. Il faut une réponse d'ampleur, cohérente et durable, à la hauteur des besoins et des attentes du pays.

Mais construire plus ne signifie pas construire moins bien. Le logement que nous défendons est un logement des équilibres : entre nature et urbanité, entre mobilité et proximité, entre innovation et patrimoine, entre habitat individuel et habitat collectif, dans les métropoles comme dans les territoires ruraux. Les Français expriment une attente simple et forte : vivre dans des logements confortables, économes en énergie, bien desservis et inscrits dans des territoires vivants. Il faut en finir avec les oppositions stériles entre logement social et logement privé, entre habitat individuel et habitat collectif, entre rénovation et construction neuve : tous les leviers doivent être mobilisés.

La transition écologique doit être un levier de progrès, non un facteur d'exclusion. Oui, il faut accélérer la décarbonation de la construction. Mais nous devons le faire avec pragmatisme, en tenant compte des réalités économiques des ménages comme de celles des entreprises. La performance environnementale doit reposer sur des solutions concrètes, accessibles et durables. La France a besoin d'une vision claire, d'un cap clair et d'un souffle nouveau pour le logement.

Notre message à la filière est simple : nous avons besoin d'unité, de constance et d'ambition. Construire, c'est préparer l'avenir ; c'est permettre aux jeunes de se loger, aux salariés de vivre près de leur emploi, aux territoires de rester attractifs et aux générations futures de bénéficier d'un cadre de vie de qualité. Le logement mérite mieux qu'un débat technique ou budgétaire : il appelle un véritable projet de société. C'est une grande cause, et nous devons la porter ensemble.

 Regards croisés – Vision, actualités et perspectives pour les professionnels de la promotion immobilière et de la construction de maisons individuelles



**Xavier
BERTRAND**

*Président
Région Hauts-de-France*

Élu local dès 1995 comme adjoint au maire de Saint-Quentin, Xavier Bertrand devient conseiller général de l'Aisne en 1998 puis député de la 2ème circonscription de l'Aisne en 2002. Il entre au gouvernement en 2004 comme secrétaire d'État à l'Assurance Maladie, avant d'être ministre de la Santé (2005-2007), puis Ministre du Travail (2007-2009 et 2010-2012). Maire de Saint-Quentin à partir de 2010, il est élu premier président de la région Hauts-de-France en 2015 et réélu pour un second mandat en 2021.

Notre région au travail

Depuis 2015, à la présidence de la Région Hauts-de-France, nous nous consacrons pleinement à la réalisation de mon projet pour les habitants, « Notre Région au travail » :

- La Région aide celles et ceux qui cherchent un emploi : création de Proch'Emploi, pour rapprocher les demandeurs d'emploi des entreprises qui recrutent et qui a permis à des milliers de personnes de sortir du chômage.
- La Région accompagne celles et ceux qui travaillent, en redonnant du pouvoir d'achat et en levant les freins au travail : aides au transport et à la garde d'enfants, mise à disposition d'une voiture pour 1€ par jour pour ceux qui reprennent un travail, dispositifs pour les lycéens, apprentis, étudiants.
- La Région est aux côtés de ceux qui créent des emplois, les entrepreneurs, avec des outils sur-mesure : formation professionnelle, financement de leurs projets, solutions pour allier économie et écologie, notamment avec Rev3, la Troisième Révolution Industrielle.

Si la Région agit désormais pour le quotidien, son rôle est aussi de préparer et de construire l'avenir. Avec les élus des Hauts-de-France, nous avons ainsi obtenu la mise en route du canal Seine Nord Europe, le chantier du siècle pour l'économie et l'environnement des Hauts-de-France. Il reliera Compiègne au canal de Dunkerque-Escout sur un tracé de 107 km et créera des milliers d'emplois.

En lien avec l'ensemble de notre projet, les sujets de l'habitat et de l'aménagement du territoire sont, bien sûr et totalement, au cœur de nos priorités.



Quels nouveaux équilibres pour les territoires ?



 @laurent-beaugiraud

Pascal **BOULANGER**

*Président
FPI*

Depuis 2021, Pascal Boulanger est le président de la FPI France.

Il est président fondateur du Groupe Pascal Boulanger (promotion immobilière, agences immobilières, espaces verts, restauration gastronomique). De 2016 à 2019, il a présidé Entreprises & Cités, réseau entrepreneurial du Grand Lille qu'il a transformé en fonds de dotation et dont il reste vice-président. Il préside le Comité Grand Lille depuis fin 2025. Il est Chevalier de la Légion d'Honneur et de l'Ordre national du Mérite.

Le logement neuf : une des victimes collatérales de la guerre au Moyen-Orient

Trois crises, mêmes effets.

2020, 2022, 2026 : trois crises successives, trois chocs aux effets similaires pour le logement collectif neuf. Le Covid, la guerre en Ukraine, et aujourd'hui l'embrasement du Moyen-Orient produisent à chaque fois les mêmes effets : flambée du coût des matériaux, remontée des taux d'intérêt, climat anxiogène pour les ménages. À chaque épisode, le marché chute encore plus bas.

Le 1^{er} trimestre 2026 ne fait pas exception : les réservations reculent de 14,3 %. Les particuliers, inquiets, n'achètent pas. Et cette fois, les bailleurs sociaux, affaiblis en fonds propres, ont moins d'appétence pour les ventes en bloc, lesquelles s'effondrent de 35 %. Seul rayon de lumière, encore ténu : les ventes aux investisseurs progressent de 22,8 %, sans doute portées par le tout nouveau statut du bailleur privé, mais sur des volumes qui restent très faibles.

Tous les ingrédients d'une reprise sont réunis... sauf un. Sur le papier, tout est en place pour que le marché redémarre. Le logement a retrouvé une place dans l'agenda politique, comme en témoigne le projet de loi Relance Logement. Le statut du bailleur privé, attendu de longue date, commence à produire ses premiers effets. Les Français, eux, n'ont pas renoncé : l'envie de devenir propriétaire reste intacte.

Pourtant, rien ne se passera tant que le conflit armé au Moyen-Orient continuera d'alimenter la hausse des coûts de l'énergie, la remontée des taux et l'anxiété des ménages.

Nous avons l'impression de vivre un jour sans fin : à chaque crise, le marché du logement neuf chute à un niveau plus bas que le précédent.



Agir ensemble pour le logement
et la ville : quelle relance ?



Lucie
CAMACHO

*Directrice de la stratégie
Action Logement*



Sandra
HOIBIAN

*Directrice générale
Crédoc*

Comprendre et anticiper pour agir au plus près des besoins en logement dans les territoires

Pour identifier les besoins au plus juste, répondre avec pertinence aux attentes des salariés et favoriser les parcours résidentiels, le Groupe mène régulièrement des études et des enquêtes à dimension locale ou nationale.

Ainsi, depuis dix ans, Action Logement a développé un partenariat avec le Crédoc pour interroger notamment les mobilités des Français et les difficultés de paiement des charges avec des focus dédiés aux problématiques spécifiques rencontrées par les jeunes dans l'accès au logement. Qu'ils soient étudiants, alternants ou apprentis, qu'ils démarrent dans la vie active ou se trouvent fragilisés par des difficultés économiques ou sociales, ou par un handicap, les profils des moins de 30 ans à la recherche d'un logement pour accéder à la formation ou à l'emploi sont multiples.

Et pourtant, ces jeunes partagent des caractéristiques qui impactent fortement leur parcours résidentiel. Ils se trouvent souvent en situation de précarité financière, ce qui complexifie leur recherche compte tenu du prix des loyers, surtout en zones tendues, du niveau de garantie exigé, et de l'offre insuffisante de petites surfaces abordables et de qualité.

Caractérisés également par une forte mobilité professionnelle, estudiantine et personnelle, ils sont amenés à déménager souvent et ont besoin de solutions flexibles, avec des baux et des préavis adaptés. Peu familiers des démarches administratives et des contraintes liées à la gestion d'un logement, ils ont fréquemment besoin d'accompagnements et de services associés, ainsi que d'espaces communs propices au lien social.



Comprendre et anticiper pour
agir au plus près des besoins en
logement dans les territoires :
état des lieux et perspectives



**Loïc
CANTIN**

*Président
FNAIM*

Loïc Cantin, président de la FNAIM depuis janvier 2023, est un professionnel de l'immobilier en Loire-Atlantique. Agent immobilier, administrateur de biens et syndic de copropriétés, jusqu'en 2024 il a exercé en qualité d'expert judiciaire pendant 15 ans et celle d'enseignant auprès de l'ICHCNAM pendant 25 ans. Engagé à la FNAIM depuis 1982, il a occupé divers postes, notamment président de la Chambre FNAIM Loire-Atlantique et président de Région FNAIM Pays de Loire. Depuis 2018, il est membre du Conseil National de la Transaction et de la Gestion Immobilière.

On ne peut pas se priver de centaines de milliers de logements : il est temps d'agir avec pragmatisme

Le marché immobilier montre quelques signes de stabilisation après le rebond observé en 2025, mais la situation reste fragile. Inflation, niveau des taux, tensions économiques et internationales : le logement demeure sous pression alors même qu'il est au cœur des préoccupations des Français.

Face à cette crise, il faut avancer avec pragmatisme. La priorité est simple : remettre rapidement des logements sur le marché, soutenir la rénovation du parc existant et redonner confiance aux propriétaires comme aux investisseurs. Nous ne pouvons pas nous permettre de sortir des centaines de milliers de logements du parc locatif alors que la demande explose partout sur le territoire.

La FNAIM agit pour le logement sous toutes les formes – privé, accession, location, gestion, social – avec une conviction claire : le logement doit redevenir une priorité nationale et un sujet de stabilité sociale.

Les évolutions récentes autour du statut du bailleur privé et le futur projet de loi du Gouvernement porté par le ministre du logement Vincent Jeanbrun vont dans le bon sens. En facilitant la rénovation énergétique et le maintien sur le marché de logements classés F ou G sous conditions de travaux, ces mesures traduisent enfin une approche plus réaliste de la transition énergétique. La FNAIM y a pleinement contribué.

Il faut maintenant accélérer, simplifier et agir. Le logement mérite mieux que des postures : il appelle des décisions concrètes.



Agir ensemble pour le logement
et la ville : quelle relance ?



Kosta **KASTRINIDIS**

*Directeur adjoint
Banque des Territoires*

Kosta Kastrinidis intègre le Groupe Caisse des Dépôts en 2007. En septembre 2025, il est nommé directeur adjoint de la Banque des Territoires, financeur majeur du logement social, de la politique de la ville, de l'habitat spécifique, ainsi que des grandes infrastructures de notre pays. Il y est plus particulièrement en charge des prêts, du logement, et des programmes de politiques publiques.

Une feuille de route holistique pour hâter la sortie de la crise du logement

La France traverse une crise du logement profonde et durable, marquée par un effondrement de la production neuve, une saturation du marché locatif et un blocage croissant du parcours résidentiel pour de nombreux ménages. La reprise tant espérée est contrariée par le contexte géopolitique et ses conséquences sur les prix des matériaux ainsi que sur l'environnement de taux. Partout en France, la demande de logements abordables continue d'augmenter fortement.

Néanmoins, les effets de la crise sont atténués par l'action contracyclique du secteur HLM : les bailleurs sociaux ont assuré l'an dernier 70 % des mises en chantier de logement collectif en France, permettant à cette dernière de rester le pays européen qui construit le plus. Ce niveau inédit d'investissement permet de soutenir le secteur du BTP et de la promotion immobilière mais ne suffit pas à répondre aux besoins des ménages. En tant que premier financeur du logement social et intermédiaire, la Banque des Territoires est un acteur central de la réponse à cette crise.

La Banque des Territoires a financé près de la moitié des logements construits en France en 2025. Ce n'est toutefois pas suffisant pour faire reculer la crise du logement qui embolise notre pays et met en danger sa cohésion sociale. Forte de ce constat, la Banque des Territoires vient de dévoiler, à l'occasion du Printemps des Territoires, sa feuille de route logement dont l'approche systémique vise à démultiplier son impact.

Cette feuille de route logement a pour objectif la relance de la production de logement abordable à court terme via le locatif et l'accession, tout en accompagnant l'industrie immobilière dans sa transformation de moyen et long termes. L'ambition de notre feuille de route logement : faire sortir de terre 650 000 logements abordables (sociaux, intermédiaires ou libres, en locatif ou en accession) d'ici 2030, à travers une mobilisation financière globale de 100 Md€.

Cette boîte à outil nationale sera déclinée au plus près des spécificités locales en tenant compte des enjeux propres à chaque périmètre : des territoires tendus comme les métropoles et les zones touristiques aux zones détendues comme les territoires ruraux ou de montagne, des bassins en cours de réindustrialisation aux villes moyennes. Elle permettra par exemple de répondre plus vite aux besoins des territoires confrontés à une certaine urgence à bâtir du fait de l'implantation de grands projets industriels créateurs d'emploi.

Déployer nos ressources, innover et mettre en œuvre tous nos outils au service des Français, voilà le sens de notre action !



Feuille de route logement :
comment répondre à l'urgence ?
Axes clés, acteurs mobilisés et
objectifs



Emmanuel LAUNIAU

Président
Groupe Quartus

Diplômé de l'ESTP et de l'ESSEC, Emmanuel Launiau porte une approche exigeante de la promotion immobilière. Après près de 30 ans dans le secteur, dont 22 ans au sein du groupe Bouygues, il prend la tête du groupe Quartus en 2020. Il y promeut un ADN fort autour de la ville et de l'architecture, que traduit notamment l'Equerre d'argent 2025.

Le goût de la ville

Je voudrais vous dire quelque chose de mon métier.

Les promoteurs immobiliers ont entendu qu'ils étaient la source de la crise, qu'ils devaient disparaître, se réinventer. Et pourtant, c'est le métier qui permet de faire la ville, et le goût de la ville, c'est le goût de la vie ensemble, de faire société, de la démocratie.

C'est pourquoi nous ne sommes pas seuls à faire la ville. Aux côtés des promoteurs qui cherchent, impulsent et coordonnent les projets, il y a des élus locaux, des clients, des financeurs, des pouvoirs publics. L'urgence aujourd'hui est de redonner à chaque maillon de cette chaîne l'envie de faire la ville, pour vivre ensemble.

Être élu local et avoir l'envie de construire la ville est une gageure. La suppression de la taxe d'habitation prive les communes des moyens d'accueillir les nouveaux habitants et d'améliorer le quotidien des résidents existants. Pire, le découplage entre pouvoir fiscal et pouvoir d'urbanisme crée de la décohésion sociale, en reportant la charge sur les seuls propriétaires via la taxe foncière. Il faut désormais retrouver le sens d'une décentralisation heureuse. Si Notre-Dame de Paris ou les JO ont pu avoir lieu, c'est d'abord grâce au portage politique partagé, qui crée la confiance pour innover, avant toute dérogation de procédure.

C'est bien d'une révolution qu'il s'agit, au sens premier : l'État central doit se décentrer. Sur la fiscalité, mais aussi dans la mobilisation de tous les outils publics au service de l'offre. Le soutien à la demande seul ne suffit pas. En 2025, 17 000 logements doivent sortir de terre sur les fonciers des EPF d'État, soit 20 % de la production annuelle : pourquoi ne pas chercher à doubler ? Une régulation des prix du foncier, couplée à ce choc de l'offre, produirait des effets durables.

Côté demande, les finances publiques ne permettant plus un soutien massif, il faut retrouver de la fluidité : portabilité des prêts, retour des investisseurs, maintien du taux fixe... Le parc locatif est un maillon essentiel du parcours résidentiel des familles, et il ne reviendra qu'avec une rentabilité suffisante.

Enfin, le plus important : nous ne pourrions plus faire la ville sans penser aux besoins réels des personnes. Pas de réglementations prescrivant surfaces ou compositions familiales. Pas d'obsolescence programmée masquée en écologie.

Des appartements confortables, accessibles, beaux, entourés de nature. C'est ce que nous essayons d'offrir chez Quartus. Et cela me permet de me rappeler chaque jour **que faire la ville n'est pas une chose facile, et que c'est pour cela que j'en ai fait mon métier.**



Regards croisés – Vision, actualités et perspectives pour les professionnels de la promotion immobilière et de la construction de maisons individuelles



Jessica LARSSON

*Cheffe faisant fonction
de la Représentation
de la Commission
européenne en France
Commission européenne*

Jessica Larsson est cheffe f.f. de la Représentation de la Commission européenne en France. Dans ses précédentes fonctions de cheffe économiste adjointe et d'assistante politique du Directeur Général à la DG R&I, elle a contribué à la négociation du programme Horizon Europe. Jessica Larsson est diplômée de Sciences-Po Paris, de la London School of Economics et du Collège de l'Europe.

Le logement abordable : une urgence européenne, une réponse collective

« Une maison, ce n'est pas seulement quatre murs et un toit : c'est aussi la sécurité, la chaleur, un lieu où se retrouvent famille et amis. Mais pour un trop grand nombre d'Européens et d'Européennes, le logement est devenu une source d'anxiété. » Ces mots d'Ursula von der Leyen, prononcés en septembre 2025, résument l'urgence face à une crise qui frappe le continent. Avec une hausse des prix de plus de 60 % depuis 2013 et des loyers en flèche dans les villes, 8 % des Européens consacrent plus de 40 % de leurs revenus à se loger. Les jeunes, les étudiants et les familles modestes sont les premiers touchés. Face à cette réalité, l'Union européenne (UE) a fait du logement abordable une priorité absolue.

L'UE peut et doit jouer un rôle plus important dans le soutien, la coordination et l'amplification des efforts nationaux, régionaux et locaux, non en les remplaçant, mais en proposant une ambition et des ressources communes. Le plan européen pour le logement abordable, présenté en décembre 2025, recense 10 domaines d'actions dans lesquels l'Europe peut contribuer à stimuler l'offre, mobiliser l'investissement, soutenir les plus vulnérables et répondre aux tensions immédiates tout en accompagnant des réformes.

Voici quelques exemples d'actions à venir :

Pour stimuler l'offre de logement, la Commission proposera en 2027 de simplifier les règles européennes quand elles nuisent à l'offre et font grimper les coûts, sans compromettre nos objectifs environnementaux et sociaux.

Une plateforme paneuropéenne d'investissement recensera les opportunités de financement du logement social, abordable et durable aux niveaux européen, national et régional. Les banques nationales et régionales de développement ont déjà annoncé leur intention d'investir 375 milliards d'euros d'ici 2029.

Cet été, la Commission mettra sur la table un acte législatif visant à créer plus de sécurité juridique pour les municipalités qui souhaitent protéger l'accessibilité du logement dans les zones en tension, notamment pour lutter contre les effets négatifs des locations de courte durée.

Pour soutenir ces actions, la Commission appelle l'ensemble des acteurs à rejoindre l'Alliance européenne pour le logement, dans le but de partager de bonnes pratiques et mobiliser les investissements.

Pour répondre à la crise du logement, l'UE mise sur la collaboration entre institutions, territoires et citoyens. Rejoindre l'Alliance, c'est contribuer à écrire cette réponse collective. L'enjeu est clair : sans logement abordable, c'est la cohésion de l'Europe qui est menacée.



L'Union Européenne pleinement
engagée pour un logement
abordable et durable



Isabelle LE CALLENNEC

Députée européenne
Parlement européen

Élue députée du PPE au Parlement européen depuis juin 2024, Isabelle Le Callennec siège à la commission spéciale logement. Secrétaire nationale des Républicains chargée du Logement et de l'urbanisme, elle a été maire de Vitré et présidente de Vitré Communauté (2020-2024) et directrice chez Action Logement Immobilier (2017-2020). Elle est conseillère régionale de Bretagne.

Logement : une crise européenne, mais d'abord une crise française...

La crise du logement n'épargne aucun pays en Europe. Elle touche tous les territoires, avec des effets directs sur le pouvoir d'achat, l'attractivité économique, la mobilité des travailleurs et la cohésion sociale. C'est la raison pour laquelle l'Union européenne a décidé de s'y intéresser, bien que le logement reste une compétence de chacun des 27 États membres.

La Commission européenne a annoncé en décembre dernier un plan pour un logement abordable. Elle souhaite entre autres s'attaquer à la location de courte durée, travailler sur un *Construction act* et inciter à flécher des fonds européens vers le secteur de l'habitat. Une commission spéciale, composée de 33 députés européens de tous pays et de toutes sensibilités politiques, a travaillé pendant plusieurs mois à enrichir ce plan, s'inspirant des bonnes pratiques. Un rapport parlementaire a été adopté en mars 2026 qui a identifié les voies et moyens de construire, rénover, remettre sur le marché des biens vacants ou lutter contre le sans abris.

Notre méthode est pragmatique : partir des réalités nationales, comparer les modèles, identifier ce qui fonctionne, corriger ce qui doit l'être. Les besoins sont considérables : plus de deux millions de logements par an seraient nécessaires en Europe, soit environ 650 000 de plus que la production actuelle, pour un investissement estimé à 153 milliards d'euros par an.

L'Union européenne aura mobilisé autour de 43 milliards d'euros pour le logement sur la période 2021-2027, grâce notamment à la politique de cohésion, à InvestEU, à Horizon Europe et au Plan de relance... La Banque européenne d'investissement a annoncé 10 milliards sur 2 ans pour financer les projets à long terme. La question reste donc de savoir ce qui aura « ruisselé » sur la France... Et pour l'avenir, alors que nous discutons du budget 2028-2034 de l'Union, quels sont les projets structurants que notre pays compte défendre au niveau européen.

Répondre à la question nécessite de disposer d'une stratégie nationale en faveur du logement. Une stratégie qui libère, simplifie, investit. Une stratégie qui fait appel à la compétence de l'ensemble des acteurs du logement et à leur capacité d'innovation. Une stratégie qui fait confiance aux élus locaux, ceux-là mêmes qui connaissent leurs territoires et leurs spécificités. Une stratégie qui soutient l'accession à la propriété des primo-accédants, l'investissement locatif des particuliers, la construction abordable à l'heure de l'augmentation des coûts... en somme, une stratégie efficace qui tourne le dos à la crise du logement qui n'a que trop duré.



Agir ensemble pour le logement
et la ville : quelle relance ?



**Valérie
LETARD**

*Députée de la 21ème
circonscription du Nord
et ancienne ministre
du Logement et de la
Rénovation urbaine
Assemblée Nationale*

La ville de demain est déjà bâtie : mobilisons l'habitat existant

Le logement ne peut pas attendre. Il ne peut pas attendre les alternances, ni les changements politiques. Il est une urgence permanente, portée par des millions de Français qui peinent à se loger dignement, à accéder à la propriété, à vivre dans un quartier qui leur offre un avenir.

J'ai conduit cette politique au ministère pendant plus d'un an, avant de rejoindre les bancs de l'Assemblée nationale. Les fondations posées – Prêt à Taux Zéro élargi, soutien aux maires bâtisseurs, baisse de la réduction de loyer de solidarité, statut du bailleur privé, simplification des règles d'urbanisme, préfiguration d'un ANRU III transformation des bureaux en logement... –, je continue de les porter dans l'hémicycle. Mais une politique du logement ne se bâtit pas en quelques mois, elle se construit dans la durée, avec les acteurs du terrain.

Et ces derniers le savent : la construction neuve seule ne suffira pas. Le foncier se raréfie, les délais s'allongent, les coûts s'envolent. Dans ce contexte, le parc existant doit devenir une priorité stratégique. La ville de demain est en grande partie déjà bâtie. C'est dans ce parc – vacant, sous-exploité et souvent dégradé – que résident les premières réponses à la crise.

C'est le sens de ma proposition de loi pour la mobilisation de l'habitat existant, adoptée à l'Assemblée nationale le 28 mai dernier. Ce texte, que j'ai souhaité aussi opérationnel et consensuel que possible, s'attaque à trois freins ciblés :

- Il rend attractif le statut du bailleur privé dans l'ancien en l'ouvrant aux maisons individuelles et en substituant au seuil de travaux un objectif de performance énergétique : un saut de deux classes DPE pour les logements F et G, d'une classe pour les autres. Cette logique de performance est décisive pour les territoires ruraux et périurbains, où la valeur des biens ne permet pas d'atteindre mécaniquement les anciens seuils.
- Il lève la solidarité financière systématique entre artisans sur les chantiers de rénovation, frein majeur à l'engagement des petites entreprises du bâtiment.
- Enfin, il ouvre aux banques les garanties nécessaires au déploiement du prêt collectif à adhésion simplifiée pour financer la rénovation des copropriétés.

Ce texte constitue une réponse immédiate : remettre sur le marché des logements vides, redonner de l'attractivité à l'investissement locatif, accompagner la transition écologique et enfin, desserrer l'étau d'une crise qui frappe ménages et professionnels.

Parc privé et parc social, neuf et ancien, urbain et périurbain et accession comme location ne s'opposent pas ; ils se complètent. Ce sont tous ces leviers, actionnés dans une stratégie globale, qui nous permettront de bâtir des réponses attendues et durables pour les Français.



Agir ensemble pour le logement
et la ville : quelle relance ?



 @christophe-millet

**Christophe
MILLET**

*Président
Conseil national de
l'Ordre des architectes*

Élu président du Conseil national en juin 2024, il est investi depuis le début de sa carrière dans l'Institution Ordinale. Au sein de son activité professionnelle, les projets de logements collectifs sont au cœur de sa pratique et conçus en cohérence avec les usages, le climat et les ressources. Très naturellement, il souhaite voir l'habitat considéré comme un devoir d'intérêt général, sous sa présidence.

Permis de construire unique : une simplification à la hauteur des enjeux du logement et de la ville

Dans un contexte de crise profonde d'offre de logements et de fortes attentes sociétales en matière de qualité du cadre de vie, repenser les procédures d'urbanisme est une nécessité largement partagée. Le projet porté par le Conseil national de l'Ordre des architectes d'un « permis de construire unique » s'inscrit pleinement dans cette ambition : rationaliser les démarches, en réduire les délais et offrir davantage de lisibilité tant aux porteurs de projets qu'aux collectivités territoriales, aujourd'hui confrontés à une complexité réglementaire croissante.

Mais simplifier ne peut, et ne doit, signifier affaiblir. Le permis de construire n'est pas un simple acte administratif ; il constitue un outil fondamental de mise en œuvre des politiques publiques d'aménagement, de logement et de transition écologique. À travers lui se joue une ambitieuse responsabilité collective : garantir la qualité architecturale, urbaine et paysagère des projets, leur bonne insertion dans les territoires, tout en assurant leur conformité aux règles et à l'intérêt général.

Un permis de construire unique ne saurait donc être un permis raccourci, ni un permis vidé de sa substance. Il doit au contraire être pensé comme un cadre clair, cohérent et sécurisé, permettant une instruction plus fluide sans renoncement aux exigences de qualité. Cela implique une meilleure articulation des réglementations, une coordination renforcée entre les services de l'État et des collectivités, mais aussi une reconnaissance pleine et entière du rôle des acteurs de la maîtrise d'œuvre dans la réussite des projets.

Les architectes ont, dans cette transformation, un rôle central. Par leur expertise, ils sécurisent les opérations en amont, anticipent les contraintes réglementaires, améliorent la qualité des dossiers déposés et concilient les impératifs techniques, environnementaux, sociaux et urbains. Leur intervention n'est pas un obstacle à la simplification : elle en est l'une des conditions, dès lors qu'elle permet de prévenir les blocages, de limiter les reprises et de maintenir un haut niveau d'exigence dans la production du cadre bâti.

À l'heure où la crise du logement fragilise la cohésion sociale, l'attractivité des territoires et la capacité à faire la ville durablement, les Assises du logement et de la ville sont le moment de rappeler que si accélérer la production est indispensable, produire vite sans produire juste serait une impasse. Le permis de construire unique ne sera un outil de progrès que s'il s'inscrit dans une ambition politique claire : faire de la qualité du cadre de vie un pilier, et non une concession, de la relance du logement.



Agir ensemble pour le logement
et la ville : quelle relance ?



François VAUGLIN

*Adjoint au Maire de
Paris, en charge de
l'urbanisme et de
l'architecture
Ville de Paris*

François Vauglin est adjoint au Maire de Paris en charge de l'urbanisme et de l'architecture depuis 2026. Élu conseiller de Paris en 2008, il a été Maire du 11^{ème} arrondissement entre 2014 et 2026. Il est notamment investi dans les politiques liées à l'environnement, au climat, à la biodiversité, à l'eau et à l'énergie, tant au Conseil de Paris qu'au sein de la Métropole du Grand Paris.

« Architectures Parisiennes Exemplaires » le label des projets démonstrateurs du bien-vivre à Paris

Paris réaffirme sa volonté de poursuivre sa transformation pour répondre aux grands défis urbains, sociaux et environnementaux. L'adaptation au changement climatique, à l'évolution des modes de vie et la nécessité d'améliorer la qualité du cadre de vie appellent à renouveler durablement la manière de penser la ville. Dans une métropole dense, où le foncier est rare, chaque projet doit contribuer à construire une ville plus résiliente, plus solidaire et plus durable.

Permettre aux familles, aux jeunes actifs, aux étudiants ou encore aux classes moyennes de continuer à vivre à Paris constitue un enjeu essentiel pour préserver la mixité sociale qui fait la richesse de la capitale. Augmenter et diversifier l'offre résidentielle est indispensable, qu'il s'agisse de logements sociaux, intermédiaires ou abordables. Le Plan Local d'Urbanisme Bioclimatique (PLUb) s'inscrit pleinement dans cette ambition en établissant le cadre réglementaire pour un développement urbain équilibré et durable, à même de répondre aux besoins des habitant.e.s tout en accélérant la transition de Paris face au changement climatique.

Dans une logique de sobriété, le patrimoine bâti constitue une ressource précieuse qu'il convient de valoriser. Transformer le « déjà-là » permet de limiter l'empreinte environnementale de la construction neuve tout en préservant l'identité urbaine de Paris. Cette méthode doit conduire à des solutions architecturales et techniques capables d'articuler préservation du patrimoine, sobriété écologique et résilience climatique afin de garantir durablement le bien-être de toutes et tous et d'adapter la ville tout en protégeant son histoire, qui participe à sa beauté, à sa renommée et son attractivité.

À la croisée des enjeux de production de logements et d'adaptation du bâti, nous lançons aujourd'hui la troisième édition du label « Architectures Parisiennes Exemplaires », initiée après l'adoption du PLUb. Il a pour vocation de soutenir et de distinguer des projets qui conjuguent qualité architecturale, ambition sociale et exigence environnementale. À travers cette distinction, nous invitons les acteurs de la construction à démontrer concrètement leur capacité à intégrer ces impératifs au cœur de leurs opérations. Les deux premières éditions ont permis de valoriser 27 projets remarquables dont 8 sont actuellement en construction. Ils témoignent de la mobilisation conjointe des architectes, maîtres d'ouvrage et acteurs de l'immobilier, dont la synergie contribue à façonner une ville plus inclusive, plus résiliente et plus vertueuse.



Architectures Parisiennes
Exemplaires (APEX.)



Assises Nationales
du **Logement** et
de la **Ville**
8^e édition

**LE RENDEZ-VOUS DES
SOLUTIONS DE L'HABITAT, DE
L'IMMOBILIER ET DE LA VILLE**



Cycles habitat et immobilier

SALLE 01 & 02



 @jacques-olivier-hurbal

Jacques-Olivier HURBAL

*Directeur logement et
immobilier
Groupe BPCE
Président
SOCFIM*

Fort d'un parcours de dirigeant au sein de plusieurs Caisses d'Épargne et en tant que directeur du développement de la marque, il développe aujourd'hui l'activité immobilière du groupe au sein de la SOCFIM et coordonne l'ensemble des expertises immobilières du Groupe.

Construire l'avenir du logement : quel rôle pour les banques ?

La crise du marché du logement est profonde depuis plusieurs années combinant deux chocs sur l'offre et la demande et des facteurs d'instabilité nombreux. Pour répondre à cette crise, le secteur bancaire doit jouer un rôle proactif au service de l'ensemble de ses clients. Les banques peuvent notamment contribuer à un parcours résidentiel plus fluide pour les emprunteurs, et ce sur tous les segments : logement social, logement intermédiaire, accession sociale et primo-accession. Elles peuvent accompagner tous les types d'opérations (neuf, ancien, rénovation, etc.) et tous les acteurs (particuliers, entreprises de l'immobilier, pouvoirs publics, etc.)

Financier d'un crédit immobilier sur quatre avec plus de 26 % de part de marché, le Groupe BPCE est un acteur majeur du logement sur l'ensemble du territoire français en s'appuyant sur ses deux réseaux : les Banques Populaires et les Caisses d'Épargne.

Incarnant cet engagement, le Groupe BPCE a inscrit le logement au cœur de son projet stratégique Vision 2030. Trois priorités ont été déterminées :

- Proposer plus de logements dans l'ensemble des territoires en accompagnant les professionnels de l'immobilier dans leurs projets
- Favoriser le pouvoir d'achat immobilier des Français avec des solutions concrètes et innovantes
- Accompagner la rénovation énergétique et l'adaptation des logements existants

Ces priorités visent à trouver des réponses concrètes et utiles à la crise du logement et un accompagnement de l'ensemble des ménages et des acteurs du logement. Les Banques Populaires et les Caisses d'Épargne déploient toute une gamme de dispositifs ciblés, selon les profils et les parcours de chacun, notamment pour les jeunes dans leur projet d'accession, pour les agents de la fonction publique et pour les plus modestes.

En parallèle de ces actions, le Groupe BPCE au travers des Caisses d'Épargne se distingue de tous les autres groupes bancaires en assurant également un rôle d'opérateur de logement social. Le groupe Habitat en Région occupe aujourd'hui la place de troisième acteur de l'habitat social en France. Fort de ses 12 sociétés, le groupe s'appuie sur un modèle décentralisé qui conjugue la solidité d'un groupe national et l'ancrage territorial de ses entreprises sociales pour l'habitat. À l'horizon 2030, le groupe vise 100 000 logements supplémentaires pour porter son parc à près de 340 000 logements.

C'est en combinant l'ensemble de ces expertises et de ces solutions qu'un groupe bancaire comme BPCE peut contribuer au développement du logement et des villes.



Construire l'avenir du logement :
quel rôle pour les banques ?

Emeline BAILLY

Chercheuse en
urbanisme
CSTB

Emeline Bailly, docteure en urbanisme, est chercheuse au Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB), Université Paris Est. Ses recherches portent sur les liens entre ville, écologie et sensible. Elle enseigne à l'École Supérieure d'Architecture des Jardins à Paris et intervient régulièrement dans des universités, des écoles d'urbanisme, d'architecture et de paysage en France et à l'étranger.

Claudia DEVAUX

Architecte
DDA - Devaux & Devaux
Architectes

Architecte du Patrimoine, diplômée de l'École de Chaillot, diplômée de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne. En 2005, elle rejoint l'agence dda qui développe des projets de restauration, de transformation et de création. En 2024, elle remporte le Prix de l'équerre d'argent pour la réhabilitation du téléphérique de Salève.

Hugo CHRISTY

Modérateur
Demain Matin

Hugo Christy est urbaniste, diplômé de l'École Urbaine de Sciences Po, il crée Demain Matin, agence hybride convoquant les outils du journalisme (enquête, interview, nouveaux formats, montage d'événements...) au service de l'expertise. Il intervient à ce titre en qualité de conseil expert des transitions urbaines : étude urbaine, programmation, montage de projet, animation d'ateliers et de formations...

La réhabilitation, acte de création architecturale : oui, mais comment ?

Puisque l'existant et le « déjà-là » constituent le gisement principal pour loger et équiper la France des décennies à venir, la réhabilitation doit devenir le principal mode d'intervention architecturale.

En 2023, le Palmarès réHAB XX^e en avait fait une démonstration remarquable : oui, la réhabilitation peut et doit être acte de création architecturale. Lancée par le ministère de la Culture, en partenariat avec le Cerema, cette première édition avait mis en lumière 10 projets de réhabilitation exemplaires, parmi une centaine d'opérations candidates, toutes catégories d'ouvrages confondues.

Une nouvelle édition du Palmarès réHAB XX^e se prépare : un comité scientifique chargé d'en imaginer les contours travaille actuellement à l'élaboration d'un nouveau cahier des charges. L'architecture est l'outil permettant de trouver des solutions à l'adaptation de notre cadre de vie en réponse aux défis posés par la crise du logement et dans tous les domaines.

Outre la nécessaire valorisation des projets, le ministère de la Culture y voit l'opportunité de faire école, en invitant les architectes et leurs équipes, les maîtres d'ouvrage, à raconter leur histoire, et à détailler la réponse qu'ils apportent aux questions qui traversent la création architecturale contemporaine, lorsqu'elle se penche sur des édifices réalisés aux XX^e et XXI^e siècles.

Ces questions, mises en lumière par le comité scientifique, couvrent un large prisme de projets des plus classiques aux plus exploratoires. L'objet de la table ronde sera de discuter de la façon dont le processus de projet et de commande crée la possibilité d'avoir les architectures les plus pertinentes, notamment dans le domaine du logement. Les réponses, elles, seront apportées par les candidats. Naturellement, le moment est décisif pour répondre au climat et aux usages de demain.



La réhabilitation, acte de
création architecturale : oui, mais
comment ?



**Yannick
BORDE**

*Président
Procivis
Maire
Saint-Berthevin*

Diplômé en sciences économiques et management immobilier, Yannick Borde est nommé directeur général du Crédit Immobilier de la Mayenne à 27 ans. En 2012, il devient président de Procivis et du Crédit immobilier de France, tout en étant directeur général de Procivis Ouest. Élu maire de Saint-Berthevin en 2003, il œuvre pour l'intégration des politiques de logement, d'emploi et de développement local.

L'accession et le parcours résidentiel : un cap clair pour la filière et les territoires

Président de Procivis, je porte la voix d'un acteur singulier dans le paysage du logement : un réseau qui rassemble 44 sociétés coopératives immobilières partout en France et qui couvre l'ensemble de la chaîne — accession sociale et libre, construction de maisons, promotion immobilière, logement social, administration de biens. Procivis est aujourd'hui le 4^e administrateur de biens de France, le 5^e promoteur, et reste, fidèle à son ADN, le partenaire de ceux pour qui devenir propriétaire est un projet de vie.

Le contexte est rude. Depuis plusieurs années, la chute de la production neuve, le durcissement du crédit, l'extinction du Pinel et la contraction du pouvoir d'achat immobilier ont fragilisé toute la filière. Procivis a tenu bon, parce que notre modèle coopératif, l'ancrage territorial de nos sociétés et la confiance que nous savons construire avec les ménages, les élus et nos partenaires nous donnent une force particulière dans la durée.

Ma conviction est simple : près de six locataires sur dix souhaitent devenir propriétaires. L'accession à la propriété n'est pas une politique parmi d'autres : c'est un levier de cohésion sociale, de stabilité familiale, de mixité dans nos quartiers, et un puissant moteur du parcours résidentiel. Préserver le PTZ, conforter le PSLA et le BRS, soutenir les opérations en ANRU, inventer des modèles d'accession progressive adaptés au vieillissement et aux nouveaux modes de vie : voilà ce que la filière doit défendre, ensemble.

Le réseau Procivis prendra sa part. Nous continuerons d'élargir notre couverture territoriale, notamment vers les villes moyennes, de monter en puissance sur la réhabilitation, la transformation et la surélévation, et de faire grandir nos métiers de gestion au service des parcours résidentiels. Nous le ferons fidèles à notre modèle, ancré dans l'économie sociale et solidaire, et fidèles à notre engagement sociétal qui n'est pas un supplément d'âme : c'est la signature d'un acteur durablement utile.

Mon message à la filière est celui d'un appel à la responsabilité collective : aucune entreprise, aucune fédération, aucune politique publique ne nous sortira seule de la crise du logement. C'est en conjuguant nos forces — opérateurs, bailleurs, banques, État, élus — et en redonnant de la lisibilité aux dispositifs d'accession, que nous rendrons aux Français la confiance et les moyens de mener leur parcours résidentiel. Procivis, par son identité coopérative et sa présence dans tous les territoires, est prêt à prendre toute sa part dans ce nouveau chapitre. C'est l'esprit que je souhaite porter aux Assises du Logement et de la Ville.



Enjeux et défis pour un habitat
abordable et durable



Maëva CRESPO

*Cheffe de projet
accessibilité et qualité
d'usage
AFP France handicap*

Cheffe de projet Habitat au sein d'APF France handicap, Maëva Crespo accompagne les acteurs du logement, de l'aménagement et de la construction autour des enjeux d'accessibilité et de qualité d'usage. Elle développe une approche centrée sur l'expérience vécue et l'expertise d'usage afin de concevoir des logements réellement accessibles, confortables et durables pour tous.

Concevoir des logements réellement accessibles : dépasser la norme par l'usage

Face au vieillissement de la population, à l'augmentation des situations de handicap et aux tensions sur le logement, l'accessibilité ne peut plus être pensée comme une simple contrainte réglementaire. Elle doit devenir un véritable levier de qualité d'usage, d'autonomie et de dignité.

Aujourd'hui encore, de nombreux logements dits "accessibles" restent difficilement utilisables au quotidien. Des espaces trop contraints, des circulations complexes, des équipements inadaptés ou des usages mal anticipés viennent limiter l'autonomie des habitants et créent des situations d'exclusion invisibles. Respecter la norme ne garantit pas toujours un logement réellement accessible.

C'est précisément pour répondre à cet enjeu que nous développons, au sein d'APF France handicap, des démarches d'Assistance à Maîtrise d'Usage (AMU) centrées sur l'expérience vécue et la qualité d'usage. L'objectif est d'accompagner les bailleurs, promoteurs, architectes et collectivités afin d'intégrer les réalités d'usage dès la conception des projets.

Cette approche repose sur une conviction forte : l'accessibilité profite à tous. Un logement pensé pour une personne en situation de handicap est aussi un logement plus confortable pour une famille, une personne âgée, un aidant, un enfant ou une personne temporairement fragilisée.

Au-delà des enjeux humains, mieux concevoir les logements permet également d'anticiper les besoins futurs, d'éviter des travaux coûteux d'adaptation et de mieux répondre aux évolutions démographiques. Dans un contexte où la société vieillit et où les parcours résidentiels deviennent plus complexes, nous devons sortir d'une logique minimaliste de conformité pour construire une véritable culture de l'usage.

Les territoires ont aujourd'hui un rôle essentiel à jouer pour impulser cette dynamique. Cela passe notamment par une meilleure prise en compte de l'accessibilité dans les cahiers des charges, les concours, les politiques d'attribution, les stratégies patrimoniales et les démarches de concertation avec les habitants.

L'enjeu n'est pas uniquement de construire plus, mais de construire mieux. Penser des logements réellement accessibles, c'est contribuer à une ville plus inclusive, plus durable et plus humaine.



Logement et accessibilité – Mieux concevoir, repérer et mobiliser des logements réellement accessibles : quelles solutions concrètes pour les territoires ?



Anna
CRETI

*Directrice de la Chaire
Économie du Climat
Université Paris Dauphine-
PSL*

Anna Creti est professeure d'économie à l'Université Paris Dauphine-PSL et directrice de la Chaire Économie du Climat. Spécialiste des liens entre énergie, climat et politiques publiques, elle analyse les effets économiques de la transition énergétique. Ses travaux portent notamment sur la rénovation des bâtiments, les marchés de l'énergie et les instruments de décarbonation.

Mesurer la rénovation au réel pour mieux cibler ses effets économiques et sociaux

Les débats sur la rénovation énergétique souffrent souvent d'une opposition trop simple entre promesse théorique et efficacité réelle. L'intérêt d'ECOREBA est précisément d'apporter des faits.

Les résultats montrent d'abord que la rénovation produit bien des effets mesurables sur la facture énergétique. Mais ils montrent aussi que ces effets varient fortement selon la performance initiale du logement, les usages réels et la situation économique des ménages. C'est un point essentiel pour l'action publique comme pour les acteurs de la filière.

On ne peut pas raisonner uniquement à partir d'une performance conventionnelle. Dans les logements les moins performants, une partie du gain peut d'abord se traduire par un rattrapage de confort : les ménages chauffent davantage parce qu'ils le peuvent enfin. À l'inverse, dans des logements déjà plus performants, les écarts entre performance attendue et consommation réelle peuvent relever d'autres comportements d'usage.

Cette lecture plus fine permet de mieux comprendre ce que la rénovation change réellement dans la vie quotidienne. Elle invite aussi à mieux cibler les politiques publiques : non seulement pour réduire les consommations, mais aussi pour améliorer les conditions de vie, lutter contre la privation thermique et renforcer l'efficacité sociale de la dépense.

La bonne question n'est donc pas seulement « combien économise-t-on en théorie ? », mais « quels effets concrets produit-on pour quels ménages, dans quels logements ? ». C'est à cette condition que l'on pourra concevoir des politiques de rénovation plus justes, plus efficaces et mieux adaptées à la diversité des situations.



Rénover pour consommer moins...
ou pour vivre mieux ?
Ce que révèle l'analyse de 130 000
logements



Olivier **SERVANT**

*Directeur solutions pour
la construction
Saint-Gobain Solutions
France*

Olivier Servant est directeur solutions pour la construction chez Saint-Gobain Solutions France. Il porte une vision de la rénovation centrée sur la performance réelle des bâtiments, le confort d'usage et l'accompagnement des acteurs de terrain. Il intervient régulièrement sur les enjeux de rénovation énergétique, de qualité d'usage et de transformation durable du secteur.

Rénover utile : partir des usages réels pour améliorer durablement le logement

La rénovation ne peut pas se résumer à une promesse théorique de baisse des consommations. Ce que nous disent à la fois le terrain et les travaux d'ECOREBA, c'est qu'il faut regarder le logement tel qu'il est vécu.

Derrière les kilowattheures, il y a des arbitrages, des contraintes budgétaires, des situations de privation thermique, mais aussi une attente très forte de confort et de qualité de vie.

Rénover utile, c'est donc agir à la fois sur la performance du bâti, sur la facture réellement supportée par les ménages et sur leur capacité à vivre mieux dans leur logement.

Pour les acteurs de la filière, cela implique de sortir d'une lecture uniquement technique et d'intégrer davantage les usages, les revenus et la réalité des parcours de rénovation. C'est aussi une invitation à mieux articuler innovation, accompagnement et exécution, pour rendre la rénovation plus lisible, plus efficace et plus désirable.

L'enjeu est collectif : faire de la rénovation un levier concret de confort, de décence et de valeur durable pour les habitants comme pour les territoires.



Rénover pour consommer moins...
ou pour vivre mieux ?
Ce que révèle l'analyse de 130 000
logements



 @anne-lisedeloronrocard

Anne-Lise DELORON

*Directrice de l'unité
d'affaires efficacité
énergétique
La Poste Groupe*

Anne-Lise Deloron a débuté sa carrière en 2009 au Ministère de l'Écologie, où elle a dirigé le Plan Bâtiment Durable jusqu'en 2019, date à laquelle elle a été nommée coordinatrice interministérielle du plan de rénovation énergétique des bâtiments auprès du ministre Julien Denormandie. Elle intègre le groupe La Poste en 2022 comme directrice du marché rénovation énergétique et dirige l'unité d'affaires efficacité énergétique depuis janvier 2024.

Faire de la rénovation énergétique un projet accessible à tous les ménages

Acteur engagé au service des politiques publiques, La Poste contribue à l'accompagnement des transformations du logement dans un contexte marqué par le besoin d'accélération de la rénovation énergétique, l'évolution des dispositifs d'aides, et l'enjeu de la sortie progressive des systèmes de chauffage fossiles.

Ces mutations, indispensables sur le plan climatique, font toutefois émerger un risque accru de non-recours aux droits pour de nombreux ménages, lié à la complexité des parcours et à la difficulté d'accès à une information fiable et de confiance.

La Poste mobilise le facteur comme médiateur de proximité, au plus près des territoires et des ménages. À travers des actions concrètes sur le terrain, elle contribue à sécuriser l'accès aux aides et à rendre la transition énergétique du logement plus inclusive.



Faire de la rénovation
énergétique un projet
accessible à tous les ménages



**Danielle
DUBRAC**

*Présidente
UNIS*

Présidente réélue de l'Unis (2020-2023-2026) – Administrateur de biens (Cabinet Sabimmo à Saint-Ouen, 93) – Membre du CNTGI (conseil national de la gestion et de la transaction immobilières) et du Conseil national de l'habitat (CNH) – Présidente de la CCI.93, et vice-présidente de la CCI-PARIS – Membre du CESE.

Anticiper, s'adapter, se réinventer

Le logement figure désormais parmi les **priorités nationales**. « C'est une urgence nationale, une urgence sociale et une urgence économique pour tout un secteur », indiquait le Premier ministre à Marseille (23 avril 2026) en annonçant un projet de loi pour ce mois de juin. L'Unis se réjouit de ces déclarations qui tranchent avec l'échec du Conseil national de la refondation il y a trois ans, et soutient les mesures annoncées sur le renforcement de l'offre et la rénovation.

Par ailleurs, plusieurs préoccupations percutent le secteur du bâtiment et celui du travail : le changement climatique, la dépendance aux énergies fossiles, et le déploiement fulgurant des innovations et de l'IA.

Sur le **changement climatique**, l'intensification des épisodes météorologiques désastreux, par leur cadence et leur force, incite chacun à s'en préserver, à s'adapter à de nouvelles conditions de vie : élévation du niveau de la mer, hausse des températures et multiplication des événements extrêmes. Il s'agit d'anticiper les conséquences sur le secteur immobilier : dépréciation accrue des biens, in-habitabilité, retraits stratégiques... Sans compter l'augmentation des biens devenus non-assurables. Une problématique commune d'évaluation et de gestion des risques.

Les professionnels ont un rôle central ; l'analyse approfondie des documents obligatoires (PPRI, PPRNT, PPRM, ERP, diagnostics techniques, DPE...) est plus que jamais essentielle. Leur bonne compréhension et leur explication aux clients constituent une responsabilité professionnelle importante. Le devoir de conseil est primordial.

Sur l'énergie, un **Plan d'électrification** a été présenté par le Premier ministre en avril dernier. Pour les usages dans les bâtiments, il programme l'abandon progressif des énergies fossiles au profit de l'électrique, qui touche aux chaudières comme aux bornes de recharges des véhicules électriques. Un défi pour les copropriétés en chauffage collectif !

Quant à **l'innovation et à l'IA**, outre l'équipement des entreprises, le spectre d'un « grand remplacement numérique » agite tous les esprits. En revanche, le potentiel lié à l'exploitation de datas de plus en plus nombreuses, récurrentes et précises, vont enfin pouvoir affiner un secteur – le logement, la rénovation – qui en manquait cruellement. Côté entreprises, l'heure est à se réinventer. Réinventer nos métiers face aux nouvelles attentes servicielles notamment.

Ces terrains correspondent aux axes génériques de l'Unis en tant qu'organisation professionnelle patronale de l'immobilier. L'Unis et ses adhérents se mobilisent pleinement.

Quelles perspectives pour le marché de l'immobilier ? Comment continuer de construire et d'innover dans un contexte budgétaire contraint et un cadre réglementaire peu stabilisé ? Qu'attendre du dispositif Jeanbrun ?



 @hélène-lucie-fernandez

Hélène FERNANDEZ

*Directrice adjointe à
la directrice générale
des patrimoines et de
l'architecture, chargée
de l'architecture
Ministère de la Culture*

Architecte et urbaniste générale de l'État, titulaire d'un doctorat en architecture et urbanisme, elle a occupé diverses fonctions comme architecte-urbaniste dans le privé puis dans les services de l'État, comme directrice régionale adjointe de l'équipement d'Ile-de-France, directrice de l'UT de Seine-Saint-Denis, ou comme conseillère du Maire de Paris sur les questions métropolitaines. Elle était précédemment la haute fonctionnaire chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations du pôle ministériel Écologie et territoires.

 Qualité architecturale,
performance environnementale,
confort et santé : l'équation
impossible ? Réglementer
jusqu'où ?

Qualité architecturale, performance environnementale, confort et santé : Réglementer jusqu'où ?

Dans un contexte marqué par l'économie des ressources et les enjeux de résilience climatique et économique, il n'y a pas de qualité architecturale sans qualité environnementale. C'est le sens de l'article 1 de la loi de 1977 sur l'architecture, plus que jamais d'actualité : « La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public ». Dans ce texte on le voit, même si c'est avec les mots de 1977, que confort, santé et environnement sont au centre.

1- Réglementer jusqu'où ? La règle et la norme sont des outils de démocratie et de transparence.

Le texte dit aussi que « les autorités habilitées à délivrer le permis de construire ainsi que les autorisations de lotir s'assurent, du respect de cet intérêt. ». Et là arrivent les notions de règles et de normes, autant d'outils qui nous permettent de nous assurer du respect de l'intérêt public. Ces sont des outils démocratiques et de transparence, il faut garder cela en mémoire quand on a ce type de discussions. Monique Eleb pointe par une question un fait amplificateur. « N'y a-t-il pas une forme de mauvaise conscience de la société qu'elle compense par la réglementation ? » Face à cela on peut identifier quelques situations qui nous amèneraient à penser que cela irait mieux si on laissait tout tomber :

- **L'impression d'être dans un labyrinthe** : c'est la question de la compréhension des objectifs et des moyens pour y arriver. Pourquoi est-ce que l'on me demande de faire cela, et pourquoi comme cela ?
- **Le sentiment d'être face à un casse-tête** : il arrive quand la question de l'assemblage des règles entre elles aboutit à une solution illogique, dégradée ou impossible. Ou parce que les règles apparaissent comme contradictoires avec les objectifs.
- **Le stress test permanent** : il émane de l'observation de la variabilité des règles et du rythme de leur production : comment assimiler les changements et modifier en permanence des processus alors que « construire » devrait relever, à quelques exceptions près, d'une action « courante » ?

Mais est-il imaginable de jouer à un jeu collectif sans règles ?

2- L'équation impossible n'est pas celle que l'on croit.

L'architecture, c'est l'assemblage, c'est créer les linéaments comme aurait dit Alberti, ce que l'on peut traduire par faire des plans, des traits, des liens donc des projets en fait... Alors on en fait quoi ? Construire l'habitat de demain et d'aujourd'hui ce n'est pas résoudre des problèmes mathématiques posées par des DTU ou autres. C'est plutôt créer de nouvelles équations que l'on ne connaît pas encore, faire de nouveaux liens. Parlons santé : au 20^è siècle, l'architecture change de forme, s'adapte à l'hygiénisme. Au 21^è elle est en totale mutation, apprenons à regarder : fin des cuisines dans le logement, retour des balcons filant, des doubles façades, des toitures en pente etc. Changeons de focale : la réhabilitation, le recyclage et la transformation de l'existant forment le nouveau cadre de création architecturale parce que c'est en agissant sur ce qui est déjà là que l'on met le plus de chance de notre côté en termes de performance environnementale, économique et sociétale et peut-être d'invention architecturale à l'heure de l'IA. Cela suppose aussi de chausser de nouvelles lunettes pour voir autrement et parfois remettre en question des systèmes de valeurs, économiques notamment. Est-ce que l'on aurait imaginé il y a 20 ans l'urbanisme transitoire, la reconstruction de Notre-Dame, les changements d'usage ou le développement de la construction en bois ? Le modèle de production de type industriel basé sur la hiérarchie des fonctions et des postes souhaite la règle la plus précise pour l'insérer dans son processus. Il la déteste et en même temps la demande. C'est là l'équation impossible. Ce qui est probablement en jeu c'est notre capacité à être plus performant dans la coopération, le travail d'équipe pour créer les laboratoires des possibles : c'est la condition pour dépasser les logiques de labyrinthe, de casse-tête, de stress. Dans un contexte de montée en puissances des exigences, notamment environnementale, il est plus que jamais nécessaire de donner toute sa place à la conception, à l'expérimentation pour que l'application des réglementations, des exigences, soit une invention et non l'addition de contraintes performatives qui, par définition, portent en elle une obsolescence programmée.



Sylvain GRATALOUP

Président
UNPI

Avocat et maître de conférences à l'Université Jean Moulin Lyon 3, où il enseigne depuis 1997, il est, depuis 2023, président national de l'Union Nationale des Propriétaires Immobiliers (UNPI). Titulaire d'un doctorat en droit privé et sciences criminelles, il est l'auteur de plusieurs publications juridiques et a dirigé l'Institut de Droit Patrimonial et Immobilier de l'Université Jean Moulin Lyon 3 pendant dix ans, témoignant ainsi de son expertise en droit de la propriété et en droit de la famille.

Logement : redonner confiance aux propriétaires pour relancer l'offre

Le marché immobilier français est dans une phase charnière. Après plusieurs années de fortes tensions (hausse des taux d'intérêt, chute de la construction neuve, complexification normative), les premiers signaux de reprise demeurent fragiles. La demande de logements reste élevée, mais l'offre ne suit pas. C'est tout le paradoxe de la période : jamais le besoin de construire, de rénover et de remettre des logements sur le marché n'a été aussi manifeste ; jamais les conditions pour y parvenir n'ont semblé aussi incertaines.

Dans ce contexte, la priorité doit être la stabilité. Les propriétaires ne demandent pas seulement des moyens supplémentaires ou des délais adaptés : ils demandent avant tout de la visibilité. Engager une opération de rénovation ou investir dans un logement locatif suppose de pouvoir se projeter à dix, quinze ou vingt ans. Or les règles changent trop souvent, parfois avant même d'avoir produit leurs effets. Cette instabilité freine les décisions d'investissement et nourrit une forme d'attentisme préjudiciable à l'ensemble du marché.

Pour inciter les propriétaires privés à investir, il faut d'abord cesser de les décourager par l'accumulation de contraintes : encadrement des loyers, permis de louer, interdictions progressives de mise en location, obligations techniques toujours plus lourdes... Pris isolément, ces dispositifs poursuivent des objectifs identifiés. Mais lorsqu'ils se superposent, ils finissent par fragiliser l'investissement locatif au lieu de le soutenir, et par réduire l'offre disponible au lieu de l'élargir.

Le statut du bailleur privé ou, plus précisément, le dispositif Jeanbrun s'inscrit dans cette logique de reconnaissance du propriétaire bailleur comme acteur économique à part entière. Demandé de longue date par le secteur, il a vu le jour en février dernier et repose notamment sur la mise en place d'un mécanisme d'amortissement. Pour être pleinement efficace, ce dispositif doit toutefois être amélioré, en particulier pour le parc existant. Les exigences de performance énergétique, combinées au niveau de travaux requis, demeurent trop élevées pour permettre une mobilisation rapide et massive des logements déjà disponibles.

La proposition de loi portée par Valérie Létard et le projet de loi relatif au logement tendent à répondre à ces difficultés. Mais les discussions restent longues et incertaines, alors même que le parc existant constitue un gisement immédiatement mobilisable. Dans l'attente d'une relance durable de la construction neuve, il est indispensable de créer sans délai les conditions de confiance permettant aux propriétaires privés de rénover, de louer et de remettre des logements sur le marché.

Quelles perspectives pour le marché de l'immobilier ? Comment continuer de construire et d'innover dans un contexte budgétaire contraint et un cadre réglementaire peu stabilisé ? Qu'attendre du dispositif Jeanbrun ?

Florence
VASSEUR

Associée secteur public
PKF Arsilon

Cédric
SAMSON

Associé référent
logement social
PKF Arsilon

Jérôme
HUET

Senior manager conseil RSE
Collectivités
PKF Arsilon

PKF Arsilon accompagne les acteurs publics et privés dans leurs transformations économiques, territoriales et immobilières. Le groupe mobilise ses expertises en conseil, audit et expertise pour éclairer les décisions, structurer les projets et révéler la valeur durable des territoires, au croisement des enjeux financiers, environnementaux et sociaux.

Valeur verte : repenser le logement comme levier de transformation des territoires

Longtemps appréhendé comme un actif autonome, le logement se trouve aujourd'hui au cœur d'une transformation profonde de nos territoires. Sous l'effet des tensions démographiques, climatiques et économiques, il ne peut plus être dissocié de son environnement urbain, social et territorial.

Dans ce contexte, la notion de « valeur verte » marque un changement de paradigme. Elle invite à dépasser une lecture strictement financière et court-termiste pour intégrer une approche globale, fondée sur le cycle de vie, les externalités positives et la création de valeur dans la durée.

Le bâtiment devient ainsi un levier structurant : il participe à la décarbonation, à la résilience des villes, mais aussi à l'évolution des modes de vie. À travers le développement de la ville du quart d'heure, il contribue à réduire les mobilités contraintes, améliorer la qualité de vie et renforcer la santé des habitants.

Mais cette transformation ne peut se faire sans les acteurs locaux. Collectivités, opérateurs, entreprises et usagers constituent un écosystème déterminant. Leur capacité à co-construire des projets adaptés aux réalités territoriales est une condition essentielle de réussite. Le logement devient alors un vecteur de structuration économique, de création d'emplois locaux et de valorisation des ressources du territoire.

Pour autant, un frein majeur subsiste : la lecture financière actuelle. Les surcoûts liés à la qualité, à la performance environnementale ou aux circuits courts sont immédiatement visibles, tandis que les bénéfices – réduction des charges, valorisation des actifs, baisse de la vacance, impacts sociaux et environnementaux – restent différés et insuffisamment intégrés dans les modèles économiques.

C'est précisément là que se situe l'enjeu : faire évoluer les référentiels pour mieux capter la valeur globale créée par ces projets. Cela suppose de repenser les modèles d'investissement, d'intégrer le coût global et de décloisonner les approches entre acteurs publics et privés.

La valeur verte n'est pas une contrainte supplémentaire. Elle constitue au contraire une opportunité majeure pour produire, structurer et faire vivre des territoires plus durables, plus attractifs et plus inclusifs.

La valeur verte, nouveau critère déterminant pour le logement et la ville en 2026 : impacts sur les prix, les transactions, les acteurs et enjeux pour l'action publique



**Régis
ROUDIL**

*Architecte DE HMONP
Atelier Régis Roudil
Architectes*

Régis Roudil fonde en 2013 l'Atelier Régis Roudil Architectes à Aix-en-Provence. De cette démarche découlent les valeurs qui fondent la pratique de l'atelier : la sobriété, la justesse, l'ancrage territorial, l'exigence, la sensibilité, le respect du vivant et l'attention portée à la matière comme aux savoir-faire locaux. Son agence est régulièrement récompensée par des prix nationaux et internationaux.

Vers une architecture de terroir

L'Atelier Régis Roudil Architectes développe une vision du logement et de la ville portée sur une attention sensible au territoire et à la matière, avec la conviction que l'architecture ne peut se concevoir hors de son contexte. L'architecture y est envisagée comme un acte situé, qui ne peut être dissocié de son contexte géographique, climatique, culturel et humain. Cette démarche cherche à renouer avec le territoire, en rupture avec l'abstraction des modèles génériques. Le logement doit être traité comme une réponse précise à un lieu, à une manière d'habiter, à une réalité sociale et environnementale à l'aune du changement climatique.

Il s'agit de s'insérer avec justesse dans un paysage, en avançant avec sagesse, retenue et discrétion, au plus près de ce qui existe déjà. L'atelier privilégie des architectures discrètes mais exigeantes, qui cherchent à révéler les qualités déjà présentes plutôt qu'à les remplacer. Le logement devient alors un espace d'attention au quotidien, où la lumière, les matières, les seuils et les transitions participent pleinement à l'expérience d'habiter. Une architecture engagée ne cherche pas à représenter, mais à intensifier le réel, en redonnant à l'habiter sa dimension sensorielle et silencieusement poétique.

Dans cette logique, il nous paraît important d'accorder une place essentielle aux matériaux biosourcés, aux filières locales et aux savoir-faire de proximité. Construire devient un acte de cohérence territoriale, où la matérialité d'un projet est directement liée aux ressources disponibles et aux compétences locales. Cette attention permet de réduire l'impact environnemental tout en renforçant l'ancrage des projets dans leur contexte. Elle favorise également une économie plus responsable, plus résiliente et plus proche des réalités de chaque territoire.

La ville et le logement sont ainsi abordés comme des milieux vivants, en constante évolution, où l'architecture doit savoir s'inscrire avec retenue et intelligence. Plutôt que de produire des objets isolés, il s'agit de contribuer à des ensembles cohérents, capables de dialoguer avec le paysage, les usages et les temporalités. Cette posture invite à une forme de sobriété architecturale, non pas comme contrainte mais comme choix qualitatif, permettant de concentrer l'attention sur l'essentiel.

Face aux enjeux écologiques, sociaux et territoriaux, il est nécessaire de réinterroger les modes de production de la ville et du logement. Construire aujourd'hui ne peut plus se limiter à produire du neuf, mais doit viser à améliorer, révéler et prolonger les qualités existantes des territoires habités en redonnant une place centrale à la matière, au savoir-faire et aux usages.



La valeur verte, nouveau critère déterminant pour le logement et la ville en 2026 : impacts sur les prix, les transactions, les acteurs et enjeux pour l'action publique



 @carine-janot-forestier

Carine **JANOT-FORESTIER**

*Responsable Pôle
maîtrise d'ouvrage et
maîtrise d'œuvre
OPPBTP*



Jean-Luc **REINERO**

*Président
Syndicat des cabinets-
conseils en ergonomie,
Cinov Ergonomie
Gérant, Rainbow
Ergonomie*

Relever le défi de construire mieux : qualité des ouvrages, délais maîtrisés et sécurité sur les chantiers

En France, le logement est de longue date un sujet d'importance pour l'économie et une préoccupation majeure pour la société et les politiques publiques. A des difficultés structurelles s'ajoutent régulièrement des difficultés conjoncturelles pour relever le double défi : construire plus et mieux, tout en maîtrisant les coûts. L'indispensable et profonde transformation des manières de concevoir et de réaliser des logements impose de réinventer les relations entre les acteurs de la construction et de faire profondément évoluer les pratiques du secteur.

La construction repose encore sur une organisation fragmentée entre les parties prenantes – maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, entreprises du BTP, industriels des produits de construction – souvent isolées dans leurs silos. Trop peu de concertation, de réflexion globale, c'est la qualité des ouvrages, le respect des délais, des budgets et la sécurité des salariés présents sur les chantiers qui s'en trouvent directement altérés.

Construire des logements en nombre, de qualité, à coût maîtrisé et qui répondent aux besoins des populations, c'est privilégier une collaboration intégrant toutes les parties prenantes dès les premières étapes du projet.

Construire mieux, signifie construire pour l'habitant en intégrant ses besoins dès la conception. Des projets participatifs ou des écoquartiers, par exemple, démontrent qu'impliquer les habitants dès les premières étapes permet de créer des logements fonctionnels, durables et adaptés aux évolutions démographiques et climatiques.

Construire mieux, impose d'ancrer dans les pratiques la prise en compte d'un levier de performance pourtant déjà éprouvé : la prévention des risques professionnels. Intégrer la prévention, c'est anticiper les aléas, améliorer la coordination entre les intervenants, limiter les interruptions de chantier et préserver la santé et la sécurité de tous sur les chantiers. La prévention des risques c'est un investissement qui sécurise le coût, les délais et la qualité.

Le défi du logement peut être relevé en liant les enjeux sociétaux des populations, à ceux de tous les acteurs de la filière : attractivité, image, marge, sécurité financière et économique des opérations.



Relever le défi de construire mieux :
qualité des ouvrages, délais maîtrisés
et sécurité sur les chantiers



**Xavier
LEPINE**

*Président
IEIF / SDNP*

Plus de 40 ans d'expérience dans les marchés de capitaux et la gestion d'actifs. Président du directoire du groupe La Française de 2001 à 2020, Président de l'IEIF, Président de Paris Ile-de-France Capital Economique, Président fondateur de la Société des Nouveaux Patrimoines (Neoproprio).

Une industrie financière du XX^e siècle face à des besoins démographiques, sociologiques et économiques du XXI^e siècle : repenser le modèle

Après avoir été de l'après-guerre aux années 80 un actif d'efficacité économique et de réduction des inégalités sociales et générationnelles, depuis plus de 30 ans le logement est devenu un actif de rente : les prix dans les zones tendues ont plus que doublé (les revenus n'ont augmenté que de 40 %) alors que le taux de propriétaires est resté le même (57 %).

Concrètement, cela signifie que la baisse des taux d'intérêts, l'allongement de la durée des crédits, les subventions publiques n'ont pas produit plus de propriétaires mais plus de valeur pour qui détenaient déjà les actifs. Dérive classique et non souhaitée des économies libérales, cette rente immobilière, ce « capital mort contemporain » est un élément constitutif de la crise du logement, qui est celle de la circulation du capital.

Ce capital dormant c'est 4.000 milliards d'euros détenus par les seniors qui, riches en actif et pauvres en cash, ne peuvent ni l'utiliser pour financer leur vieillissement, ni pour aider leurs enfants à l'âge où ils en ont besoin (cf. allongement de la durée de la vie). Ce « nouveau » niveau de prix, c'est également l'exclusion de générations entières d'un parcours résidentiel de propriétaire, entraînant une chute de la construction faute d'une demande solvable.

La subvention publique n'est plus envisageable (113 % de dette/ PIB, 10 % de plus de dépenses que de recettes fiscales), et seul un changement de modèle juridique et économique permettra de sortir de cette impasse.

Du côté des seniors, c'est une sortie en deux fois de leur patrimoine immobilier, à l'instar des pays anglo-saxons dans lesquels 10 % d'une classe d'âge utilise des systèmes « d'equity release » pour monétiser une fraction de leur patrimoine à leur bénéfice et celui de leurs enfants ; du côté des générations montantes, c'est se constituer un patrimoine, acheter progressivement en association avec des partenaires institutionnels de long terme. Dans les deux cas, c'est une évolution de la notion de propriété, l'usage est exclusivement au bénéfice du particulier et la propriété partagée avec du capital patient qui recherche un taux de rendement de long terme « républicain », c'est-à-dire de 4 à 6 %.

La pierre est devenue un mur entre les générations, entre les classes sociales, entre le court terme des acteurs et le long terme du bien commun. Il est temps d'en faire un pont.

Ce n'est pas le chemin qui est difficile, c'est d'accepter que l'ancien est fermé.

Quelles perspectives pour le marché de l'immobilier ? Comment continuer de construire et d'innover dans un contexte budgétaire contraint et un cadre réglementaire peu stabilisé ? Qu'attendre du dispositif Jeanbrun ?



 @alainmeslier

**Alain
MESLIER**

*Délégué général
Fédération des
Ascenseurs*



 @alice-t

**Alice
TETAZ**

*Directrice de clientèle
Ipsos Public Affairs*

La rénovation du parc d'ascenseurs, une urgence pour relever les défis démographiques, écologiques et urbains

À l'heure où les villes se transforment sous l'effet du vieillissement de la population, de la densification urbaine et des enjeux d'accessibilité, la Fédération des Ascenseurs porte une conviction simple : l'ascenseur n'est plus un simple équipement technique, mais une infrastructure essentielle du logement et du vivre-ensemble. Dans son Manifeste, la profession défend une vision de la ville plus inclusive, plus durable et plus humaine, où chacun peut accéder librement à son logement et aux services du quotidien, quel que soit son âge ou sa mobilité. L'ascenseur y apparaît comme une solution concrète aux grands défis urbains et démographiques de notre époque.

Mais cette ambition se heurte à une réalité préoccupante : le parc français vieillit fortement. En France, 40 % des ascenseurs ont plus de 25 ans et 25 % ont dépassé les 40 ans. Cette vétusté fragilise l'accessibilité des logements, pénalise le maintien à domicile des personnes âgées et ralentit l'adaptation des bâtiments aux nouveaux usages. La modernisation des ascenseurs devient donc un enjeu majeur de politique publique.

C'est tout le sens de la feuille de route portée par la Fédération des Ascenseurs. Face aux défis du logement, du vieillissement et de la transition écologique, la profession appelle à accélérer massivement la rénovation des équipements existants. Moderniser les ascenseurs, c'est garantir une mobilité universelle, améliorer la sécurité, renforcer la performance énergétique des bâtiments et accompagner les copropriétés dans l'anticipation des travaux.

Cette parole portée par la profession trouve aujourd'hui un écho direct auprès des Français eux-mêmes. Le nouveau baromètre IPSOS « Les Français et les ascenseurs » révèle une attente très forte en faveur de la rénovation des équipements. 94 % des Français considèrent prioritaire ou important le remplacement des ascenseurs vétustes et 91 % jugent nécessaire la rénovation des appareils de plus de 40 ans. Plus encore, 80 % des Français se disent favorables à la mise en place d'une provision annuelle obligatoire pour financer leur modernisation.

Ces résultats montrent que l'ascenseur est désormais perçu comme un enjeu concret de qualité de vie, d'autonomie et d'accès au logement. Ils confirment que les propositions portées par la Fédération répondent à une attente forte de la société. C'est cette vision d'une ville plus accessible, plus durable et plus adaptée aux besoins des Français qui sera au cœur de l'intervention de la Fédération des Ascenseurs et de l'institut Ipsos aux Assises de la Ville et du Logement. Une urgence collective !



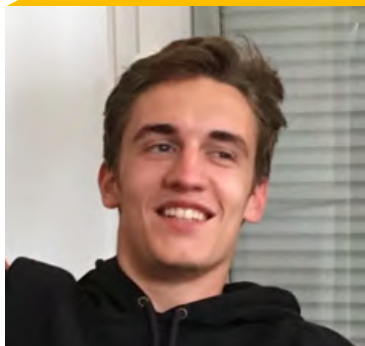
La rénovation du parc d'ascenseurs,
une urgence pour relever les défis
démographiques, écologiques et
urbains



 @sabine-pauquay

Sabine
PAUQUAY

Directrice affaires
publiques
VELUX



 @aymeric-peronnau-nyssens

Aymeric
PERONNAU NYSENS

Ingénieur énergie,
environnement et confort
des bâtiments
VELUX

Densification douce et confort d'été, enseignements d'une rénovation globale avec aménagement de combles

Dans les projets de rénovation, l'attention reste encore majoritairement focalisée sur la performance énergétique hivernale, au travers de l'isolation du bâti et du remplacement des systèmes de chauffage. L'adaptation des logements aux fortes chaleurs, pourtant déterminante pour leur habitabilité à moyen et long terme, demeure trop souvent reléguée au second plan. Or, face à l'intensification et à la fréquence croissante des épisodes caniculaires, le confort d'été s'impose désormais comme un enjeu central de qualité de vie, de santé publique et de résilience du parc résidentiel.

Parallèlement, la France fait face à un déficit structurel d'environ 200 000 logements neufs par an. Pour contribuer à réduire ce besoin, l'aménagement des combles constitue un gisement particulièrement important de création de surfaces habitables : près de 6 millions de maisons disposent de combles aménageables et, en zones tendues, le potentiel est estimé à 85 millions de mètres carrés. Pourtant, ces espaces restent souvent perçus comme inconfortables en période estivale, malgré l'existence de solutions passives efficaces permettant de les rendre pleinement habitables en toutes saisons.

Pour illustrer ces propos, VELUX a accompagné une famille de l'Essonne dans son projet de rénovation globale intégrant un aménagement de combles en un espace naturellement lumineux et protégé de la surchauffe estivale. Au-delà de la création de surface habitable, ce projet démontre concrètement, mesures de température à l'appui, comment des solutions passives bien connues et maîtrisées par les artisans peuvent améliorer durablement le confort thermique d'été, dans les combles comme dans le reste du logement.

Ce retour d'expérience montre qu'il est possible de concilier densification douce du bâti existant, adaptation aux fortes chaleurs et performance thermique, tout en améliorant la qualité de vie dans le logement au sens large : accès accru à la lumière naturelle, création d'espaces supplémentaires. Il met en évidence des solutions reproductibles, capables d'enrichir les pratiques de rénovation et de répondre aux enjeux structurels du parc résidentiel français.

Enfin, il souligne la nécessité de mieux orienter les politiques publiques de rénovation, notamment le DPE et les dispositifs d'aide, vers les enjeux spécifiques de l'adaptation des logements aux fortes chaleurs, encore insuffisamment pris en compte aujourd'hui.



Densification douce et confort d'été,
enseignements d'une rénovation
globale avec aménagement de
combles



Philippe PELLETIER

*Président
Plan bâtiment durable*

Avocat honoraire, Philippe Pelletier est l'auteur de nombreux rapports publics relatifs à la question du logement et de l'urbanisme. Après avoir été président de l'UNPI, puis de l'Anah de 1998 à 2008, il a été nommé, en 2009, président du Plan Bâtiment Durable. Membre du CSCEE, Philippe Pelletier est également président du conseil de surveillance de la fédération Habitat et Humanisme.

Enjeux et défis pour un habitat abordable et durable

C'est une belle aventure collective que je vous présente ce 23 juin : celle de très nombreuses personnes engagées sur le chemin vers des bâtiments durables, de basse consommation et en neutralité carbone, qui ont jugé nécessaire, à l'invitation du Plan Bâtiment Durable, de faire ensemble un point d'étape.

Voilà plus de quinze ans en effet que nous marchons sur ce chemin que nous avons contribué à construire, fait d'incitations et d'obligations, d'objectifs et de dispositifs divers adaptés à chaque type de bâtis, et le moment est bienvenu de s'interroger sur la pertinence de ces organisations pour accompagner le reste du parcours vers 2050 : ne faut-il pas, forts de l'expérience du mouvement engagé, ajuster nos priorités, réviser notre démarche, bref nous adapter à un contexte social, économique, environnemental et politique qui a évolué ?

C'est la question que nous avons mise en concertation, et qui a suscité une énergie peu commune pour proposer un nouvel élan fait de décarbonation et d'électrification des usages, d'actions collectives à l'échelle d'un quartier, de financements et de mobilisation d'épargne qui viennent seconder les subventions qui se réduisent, de gouvernance locale qui ajuste les règles générales aux particularismes du territoire, de performance accrue de la part des entreprises de travaux et de services pour rassurer les maîtres d'ouvrage et leur garantir un résultat. Ce tableau renouvelé est celui que je brosse devant vous : votre avis nous est précieux.



Enjeux et défis pour un habitat abordable et durable



 @sébastien-ugona

Sébastien
UGONA

*Fondateur et directeur
des opérations
Blue Pearl Energy
Services*

Ingénieur passionné par les systèmes énergétiques liés au bâtiment, Sébastien co-fonde en 2020 Blue Pearl, une plateforme européenne de services énergétiques indépendante des grands groupes dont l'objectif est de fédérer un puissant réseau offrant des solutions capables de relever les grands défis de la transition énergétique des secteurs publics, tertiaires, commerciaux et de l'habitat collectif.

Le Tiers Investissement : une solution pour financer la transition énergétique de l'habitat (rénovation & neuf)

Le secteur du bâtiment constitue un levier essentiel de la transition énergétique française : il représente 45 % de la consommation d'énergie finale et 27 % des émissions de CO₂. Malgré des solutions techniques matures, le frein majeur reste financier : même avec les aides publiques (MaPrimeRénov', CEE, éco-PTZ), le reste à charge initial décourage encore de nombreux maîtres d'ouvrage.

Le Tiers Investissement répond directement à cet obstacle. Ce modèle permet à un investisseur spécialisé de financer intégralement les travaux, sans avance pour le client. Le remboursement s'effectue ensuite sur 10 à 20 ans, en grande partie grâce aux économies d'énergie générées. Le flux de trésorerie est ainsi amélioré, ce qui change profondément la dynamique de décision.

Ce mécanisme s'applique au neuf comme à la rénovation, dans un contexte réglementaire renforcé. La RE2020 impose des niveaux de performance ambitieux, tandis que le décret BACS généralise l'automatisation des systèmes techniques. Ces exigences entraînent des surcoûts difficiles à absorber pour les promoteurs. Le Tiers Investissement permet alors de transférer le financement de la surperformance énergétique vers ceux qui en bénéficieront réellement : les occupants. Les promoteurs peuvent ainsi proposer des bâtiments plus performants sans alourdir leur bilan ni augmenter excessivement les prix.

En rénovation, le modèle s'adresse particulièrement aux copropriétés, bailleurs et acteurs tertiaires, souvent freinés par l'ampleur des investissements. En transformant une dépense lourde en engagement progressif et en partie autofinancé, il lève un verrou majeur et accélère la transition du parc existant.

Dans ce paysage, la solution de Blue Pearl Energy se distingue par une assise financière solide, une flexibilité totale sur le montant et la durée de financement, un interlocuteur unique, une gestion optimisée des subventions et une garantie de performance énergétique durable.

Vous souhaitez en savoir plus sur notre solution de tiers investissement ? Contactez-nous !



Le Tiers Investissement : une solution
pour financer la transition énergétique
de l'habitat (rénovation & neuf)



Assises Nationales
du **Logement** et
de la **Ville**
8^e édition

**LE RENDEZ-VOUS DES
SOLUTIONS DE L'HABITAT, DE
L'IMMOBILIER ET DE LA VILLE**



 **Cycle innovation**

SALLE 03

Paroles | Cycle innovation



 @virginie-alonzi

Virginie
ALONZI

Directrice prospective
Bouygues Construction

Directrice prospective du
groupe Bouygues Construction,
Vice-Présidente de France
Villes et Territoires Durables
pour le collège Entreprises,
membre du CESE de Suresnes.

Ville et logement : conjuguer transition démographique, résilience climatique et transformation urbaine

Un secteur stratégique à la croisée des enjeux. La ville et l'immobilier représentent 10 % du PIB français et 2,4 millions d'emplois. Ce secteur concentre une responsabilité majeure dans la transition écologique, la cohésion sociale et la création de valeur durable. Les défis à relever exigent une transformation profonde de nos modèles.

Anticipation et planification territoriale. Retrouver une vision globale et long terme au niveau national pour aménager – ou plutôt ménager – le territoire est une condition préalable à toute action. Quels territoires pour quelle démographie ? Quelles zones vulnérables aux aléas climatiques ? Les zones attractives de 2026 ne seront pas celles de 2050 en termes d'habitabilité. Cette cartographie fine et systémique doit guider les choix de planification territoriale.

Transformer la ville sur la ville. Faire mieux avec moins, c'est réhabiliter les friches et zones commerciales, reconverter l'existant, lutter contre la vacance, densifier, intensifier les usages ou encore passer d'un modèle linéaire à un modèle circulaire...L'offre CYCLIC (transformation d'actifs) ou CYNEO (économie circulaire) contribuent à régénérer l'existant. Mixité et intensité d'usages, réversibilité du bâti, matériaux bio/géosourcés, construction hors-site sont autant de leviers pour réduire nos impacts et répondre aux attentes sociétales.

Intégrer la démographie comme donnée structurante. Vieillesse de la population (1 Français sur 3 aura plus de 60 ans en 2050), explosion des familles monoparentales, familles recomposées, personnes seules, décohabitation : ces réalités redessinent les besoins. Des offres comme NEOZ de Linkcity – logements prêts à vivre, flexibles et évolutifs – contribuent à répondre à ces nouvelles attentes. Anticiper la démographie permet d'adapter les offres et besoins immobiliers aux évolutions de la société.

S'adapter au changement climatique mais aussi régénérer les ressources et le vivant. L'accélération des aléas climatiques, la raréfaction des ressources et l'érosion de la biodiversité, nous obligent à revoir en profondeur nos modes de faire. Adapter nos pratiques, c'est aussi relever le défi de l'eau, ressource sous tension et angle mort de la fabrique urbaine ! La demande mondiale en eau dépassera de 40 % les ressources disponibles en 2030. Comment mettre en place une gestion résiliente de l'eau et anticiper les conflits d'usages ? L'eau est notre bien commun, source de vie et d'avenir.

Mobiliser la coopération multi-acteurs et favoriser la transdisciplinarité. La coopération entre acteurs publics, privés, académiques et la société civile favorise l'émergence de solutions innovantes et pertinentes. Une approche transdisciplinaire permet de répondre aux défis complexes avec une compréhension holistique des enjeux. L'intelligence collective et la transdisciplinarité constituent des leviers puissants pour amplifier l'impact des actions, passer à l'échelle et générer de la création de valeur partagée.

 Intelligence artificielle, construction hors-site, nouveaux matériaux, sobriété hydrique : quelles solutions déjà disponibles et perspectives ouvertes par les innovations en cours ?



Mathieu CHAZELLE

Architecte associé
enia architectes

Mathieu Chazelle est architecte DPLG, ancien élève de l'Ecole Polytechnique et ingénieur civil des Ponts et Chaussées. En 2003, il fonde avec Simon Pallubicki et Brice Piechaczyk l'agence enia architectes qui, en France et en Inde, réunit aujourd'hui une centaine de passionnés de 30 nationalités. L'agence mène une activité de recherche à travers son laboratoire interne eniaLab.

La crise du logement à l'aune des défis sociaux, écologiques et territoriaux : un appel à concevoir autrement

« Les difficultés rencontrées par les Françaises et les Français pour accéder à un logement décent se renforcent d'année en année », rappelle le CESE dans un avis (1) rendu en juillet dernier.

Une crise qui « s'amplifie et s'accélère », « les évolutions sociodémographiques et la crise climatique [entraînant] de nouvelles problématiques et de nouveaux besoins ».

En France donc, mais aussi chez ses voisins... Cela vaut pour l'ensemble des pays européens.

« Une bombe à retardement démocratique », souligne même Marie Charrel (Le Monde).

Pour la Banque européenne d'investissement, « les solutions [...] passent notamment par un accroissement de l'offre grâce à des méthodes de construction plus rapides et moins coûteuses ». (2)

Le défi rappelle celui relevé dans les années 50-70, que la thèse de Licia Marin-Pache (3), initiée par ENIA pour interroger le rapport entre la série et la qualité d'usage du logement, nous permet d'éclairer.

Avec, aujourd'hui, un impératif de durabilité, entre adaptation aux usages sur le long terme, réduction de la consommation énergétique et de matières, et anticipation (normes environnementales, transitions urbaines...), auquel la structure de recherche de l'agence dédie une part importante de son activité.

En somme, innover, en s'inspirant de ce qui a bien marché dans le passé, pour démocratiser l'accès à des logements évolutifs et de qualité – sous tous aspects (confort d'usage, insertion urbaine, performance environnementale...).

Cela ressemble à un slogan mais, pour notre agence, c'est l'expression d'une responsabilité.

Voilà en résumé ce qui, dans la foulée de nos réflexions autour de la flexibilité (4) ou de nouvelles manières d'habiter la densité (5), nous a incités à développer un concept de logements adaptables, basé sur la fabrication hors-site (6).

Une composition qui, en systématisant une partie des études et de la construction, permet de faciliter la mise en œuvre et de garantir la qualité, mais aussi de s'adapter aux enjeux urbains ainsi qu'aux besoins des habitants aujourd'hui et demain.

Et, par-là, de démontrer que, comme en musique, la systématisation peut constituer un véritable mode de création ; un socle pour la variation (7).

(1) "L'habitat et le logement face aux défis sociaux, territoriaux et écologiques".

(2) pour la BEI, « rien qu'en 2025, il aurait fallu bâtir un million de logements en plus au sein de l'UE pour répondre à la demande, soit 70 % de plus que le niveau effectif des constructions »

(3) initiée par enia, en partenariat avec le laboratoire CRH-LAVUE de l'ENSA Paris – Val de Seine

(4) avec le concept Flex'it®

(5) programme immobilier développé par l'agence autour de la future gare Mairie d'Aubervilliers – Ligne 15

(6) « Concept F », avec Eiffage

(7) Philip Glass, « Music with Changing Parts »



Favoriser l'accès au logement évolutif et de qualité : la systématisation comme mode de création



 @franck-durand

**Franck
DURAND**

*Vice-président
UNSFA
Vice-président
Alliance pour la
Décarbonation du
Bâtiment
Architecte du patrimoine
associé
SCOP Œuvrer*

Franck Durand s'engage à l'UNSFA en 2024 ; il porte notamment au sein de l'UNSFA, en tant que vice-président, les sujets de politiques techniques. Il est membre fondateur du collectif Œuvrer qui regroupe une association et une SCOP d'architecture fondée en 2022, à Mondrepuis, dans l'Aisne.

Libérer l'innovation ordinaire : moins de freins pour une ville plus vivante

Face à une crise du logement persistante, à la fois systémique et dramatique, l'innovation (tout comme la simplification) est souvent convoquée comme une solution miracle mais trop rarement appréhendée dans toute sa diversité.

Derrière les grandes ruptures techniques ou technologiques qui s'illustrent dans les projets d'ampleur, il existe une autre forme d'innovation, plus contextuelle, plus discrète mais tout aussi décisive : **l'innovation ordinaire**.

Celle qui naît dans les pratiques quotidiennes des acteurs du logement et de la ville, dans les ajustements opérationnels, dans les coopérations locales, dans les manières de contourner les lourdeurs, de simplifier les processus et de construire ou de réhabiliter autrement : celle capable de fabriquer une ville vivante et de produire du logement de qualité pour tous.

Les architectes, acteurs majeurs dans la fabrique de la ville doivent retrouver des marges de liberté (notamment en conception) et des gages de confiance à l'endroit de leurs compétences : l'étau normatif et réglementaire doit être desserré.

L'innovation forme et transforme réellement la ville quand elle est généralisée et accessible : le droit à l'innovation, et in fine le droit au projet architectural, doit être massifié. Nous sommes capables, architectes, de densifier avec intelligence, de construire avec moins de carbone, de mettre en œuvre des ressources plus locales et de créer de la qualité par le projet architectural.

Réalistement, nous n'avons plus les moyens financiers de faire avancer en concorde et à marche forcée la réglementation, la transition et l'innovation : nous devons nous appuyer plus largement sur les compétences des acteurs de la filière. Nous devons retrouver des marges de manœuvre dans toutes les étapes du projet, c'est fondamental.

Enfin, et pour massifier l'innovation, nous devons donner davantage de plasticité à nos marchés publics et sortir des seuls critères de performances. Nous devons, par exemple, sortir du règne de la résistance thermique et permettre le recours plus facilement aux ressources locales et au réemploi. Le robinet pétrolier, que nous ne maîtrisons pas, nous a progressivement fait oublier le potentiel de nos propres terres : or, nous avons chez nous, sans devoir traverser des détroits, pour réhabiliter comme pour construire, toutes les ressources nécessaires. Reprenons le contrôle de notre urbanité.



Intelligence artificielle, construction hors-site, nouveaux matériaux, sobriété hydrique : quelles solutions déjà disponibles et perspectives ouvertes par les innovations en cours ?



Fabrice **DE LASSUS**

*Directeur technique
national
Cogedim, Groupe
Altarea*

Fabrice de Lassus est directeur technique national de Cogedim, au sein du groupe Altarea. Il accompagne les équipes dans l'évolution des méthodes constructives, l'optimisation des chantiers et l'intégration de solutions techniques permettant de produire des logements de qualité, accessibles, performants et bas carbone.

Le hors-site, un levier pragmatique pour construire mieux

Le hors-site est souvent présenté comme une solution globale aux défis de la construction. En réalité, c'est un outil au service d'un objectif simple : produire des logements de qualité, accessibles et bas carbone.

Aujourd'hui, la pression sur les délais, les coûts, la qualité d'exécution et les enjeux de décarbonation imposent de repenser nos méthodes. La perte de technicité de la main-d'œuvre, déjà vécue en Île-de-France, se généralise à toute la France. Mécaniquement, aller plus vite crée de l'économie. Le hors-site peut y contribuer, à condition d'être utilisé avec discernement.

Chez Cogedim, le hors-site est intégré dès la conception, en cohérence avec notre exigence de qualité environnementale. 20 % de hors-site bien ciblé transforme déjà la performance d'un chantier. L'enjeu est de savoir faire du hors-site avec discernement : choisir les bons projets, les bons composants, et rester humble face à la complexité du terrain.



Le hors-site : un levier pragmatique
pour produire mieux



Jérôme FLORENTIN

*Directeur de la maîtrise
d'ouvrage et de
l'aménagement
Plurial Novilia*

Jérôme Florentin a rejoint l'UES PLURIAL en qualité de Responsable accession sociale et grands projets aménagement promotion en 2011, pour soutenir le développement de l'accession sociale sur l'ensemble de l'UES et encadrer l'activité de la société MCCA.

En 2014, il est promu au poste de directeur de la maîtrise d'ouvrage pour assurer le management et pilotage de l'activité de construction neuve, études et travaux et des projets innovants. En 2024, il reprend la supervision de l'activité aménagement.

Impression 3D pour la construction : retour d'expérience de la première opération menée pour un bâtiment collectif

Plurial Novilia, filiale du groupe Action Logement, gestionnaire de plus de 39 000 logements dans le Grand Est et en Île-de-France (Seine-et-Marne et Essonne), a inauguré en avril dernier ViliaSprint² à Bezannes (Marne). Cet immeuble collectif de 12 logements sociaux est le premier en France dont la structure porteuse et l'ensemble des murs ont été réalisés par impression 3D béton directement sur site. Totalisant 800 m² habitables sur trois niveaux (R+2), il s'impose en outre comme le plus grand bâtiment de ce type en Europe. Dans un contexte marqué par une baisse de l'activité de construction neuve et une pénurie de main-d'œuvre persistante dans certains métiers à forte pénibilité comme le gros œuvre, le projet a été livré en 12 mois (TCE, hors infrastructure) seulement. Il ouvre la voie à l'industrialisation d'un procédé innovant qui doit permettre, à terme, de construire à prix maîtrisé plus de logements, plus rapidement, plus durablement, tout en améliorant les conditions de travail et la sécurité sur les chantiers.

Effectuée directement sur site, l'impression 3D a reposé sur l'utilisation d'un portique robotisé COBOD BOD2 de PERI 3D Construction permettant l'extrusion successive de couches de béton afin de constituer les murs porteurs des façades et intérieurs. Le béton imprimable - développé par Holcim à partir de son encre TectorPrint - a été renforcé par des macro-fibres synthétiques pour un comportement structurel ultime. Il appartient à la gamme bas carbone ECOPact, offrant une réduction des émissions CO₂ d'au moins 30 % par rapport à un béton traditionnel. Forte de la fiabilité de la technologie et de la confection directement sur site du béton, la phase d'impression entamée en mars 2025 s'est achevée en 34 jours effectifs, soit un délai très inférieur aux prévisions initiales (50 jours). Cette réduction s'explique aussi par un enchaînement optimisé de la pose des dalles préfabriquées, permettant de réduire de moitié le nombre de repositionnements nécessaires du portique robotisé qui supporte la tête d'impression 3D mobile au-dessus de la moitié du gabarit du bâtiment.



Impression 3D pour la construction :
retour d'expérience de la première
opération menée pour un bâtiment
collectif



 @julienhanscstb

**Julien
HANS**

*Directeur recherche et
innovation
Centre Scientifique et
Technique du Bâtiment*

Après avoir accompagné les acteurs économiques dans l'innovation et les pouvoirs publics dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs politiques publiques, Julien Hans dirige la nouvelle direction de la recherche et de l'innovation du CSTB depuis 2024. Ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure, titulaire d'une agrégation de génie civil et d'un doctorat en mécanique, Julien Hans a rejoint le CSTB en 2003 à la division environnement, dont il devient responsable en 2007. Il intègre en 2013 la direction énergie-environnement en tant que directeur adjoint, puis en tant que directeur.

Transformer dès aujourd'hui le secteur pour un parc bâti adapté aux besoins futurs

La filière construction se trouve à un moment charnière pour l'avenir du logement et de la ville. Face à l'intensification des enjeux sanitaires, environnementaux et économiques, adapter le cadre bâti et accompagner les transformations du secteur est devenu indispensable. Dans ce contexte, le CSTB assume pleinement son rôle en mobilisant la science et l'expertise pour éclairer les décisions, sécuriser l'innovation et soutenir l'action publique comme privée.

Le bâtiment est un déterminant majeur de santé et de qualité de vie. Les enjeux sanitaires émergents – qualité des environnements intérieurs, microplastiques, PFAS, fortes chaleurs – imposent de repenser les modes de conception et de rénovation afin de préserver durablement le confort et la santé des occupants. Parallèlement, la ville concentre des défis majeurs : îlots de chaleur urbains, gestion de l'eau, biodiversité, accessibilité et inclusion sociale. Les choix d'aménagement conditionnent la résilience climatique, l'attractivité des territoires et la santé publique. Transformer la ville suppose ainsi de penser les bâtiments au service de celle-ci.

L'évolution des usages et des modes de vie – dynamiques démographiques, vieillissement, décohabitation, télétravail, mutations économiques ou migrations climatiques – exige un cadre bâti capable de s'adapter dans un contexte d'incertitudes. Cela implique d'intégrer les notions d'évolutivité, de réversibilité et de changement d'usage, en particulier pour le parc existant. À ces défis s'ajoutent des impératifs environnementaux forts : sobriété des ressources, gestion durable de l'eau, circularité des matériaux et réduction des émissions de carbone, désormais essentielles à la résilience des territoires.

Sur le plan économique, l'effort à conduire est considérable : massifier la rénovation, améliorer les processus et la productivité, renforcer les compétences, réduire la non-qualité et inscrire la filière dans une culture de la garantie de performance. Le coût de l'inaction serait demain ingérable, tandis qu'une action engagée dès maintenant génère des bénéfices durables pour les territoires, les habitants et la compétitivité de la filière.

Convaincu que la recherche appliquée est un moteur de transformation et de confiance, le CSTB s'appuie sur ses activités de recherche, ses plateformes d'essais, ses outils numériques et ses dispositifs de formation, d'évaluation et de certification pour offrir un cadre robuste et innovant. Sa ligne directrice est claire : mettre la science au service d'un environnement bâti sûr, sain, soutenable et accessible, afin de rénover le patrimoine existant et construire un héritage solide pour les générations futures.

 Intelligence artificielle, construction hors-site, nouveaux matériaux, sobriété hydrique : quelles solutions déjà disponibles et perspectives ouvertes par les innovations en cours ?



 @franck-hernas

**Franck
HERNAS**

*Directeur commercial
immobilier résidentiel
VINCI Construction*



 @salvator-john-a-liotta

**Salvator-John
LIOTTA**

*Architecte et Professeur
Gérant
LIOTTA Architecture*

 Nouvelles manières d'habiter :
entre qualité spatiale, soutenabilité,
innovation technique et
transformation constructive

Nouvelles manières d'habiter : entre qualité spatiale, soutenabilité, innovation technique et transformation constructive

Le logement traverse aujourd'hui une crise profonde qui dépasse la seule question quantitative. Derrière les difficultés d'accès au logement se cache une inadéquation croissante entre les modes d'habiter et les modèles résidentiels que nous continuons à produire. Trop souvent encore, le logement est conçu comme un produit standardisé, défini par des surfaces réglementaires et des typologies répétitives, alors que les trajectoires de vie se diversifient.

Familles monoparentales, jeunes actifs, étudiants, seniors, familles recomposées, colocations choisies ou travailleurs mobiles dessinent des parcours résidentiels plus évolutifs qu'auparavant. Ces transformations interrogent notre capacité à concevoir des logements capables d'accompagner les changements de situation familiale, professionnelle ou économique au fil du temps.

L'enjeu n'est donc plus seulement le mètre carré réglementaire mais le mètre carré d'usage. Cette notion replace l'habitant au centre du projet architectural en valorisant la qualité des espaces vécus, leur adaptabilité et leur potentiel d'appropriation. Elle invite à repenser les typologies résidentielles à travers des logements évolutifs, des espaces intermédiaires, des dispositifs favorisant la réversibilité ou encore des formes de mutualisation adaptées aux besoins des habitants.

Depuis début 2025, le Lab Modes d'Habiter porté par Vinci Construction explore ces questions à travers une démarche collaborative réunissant architectes, ingénieurs, AMO et entreprises autour de deux thématiques complémentaires : la redéfinition de la qualité d'usage des espaces à vivre et des solutions constructives innovantes au service de l'habitat.

Cette réflexion repose sur une conviction simple : l'innovation dans le logement ne peut être uniquement technique. Elle suppose d'articuler usages, formes d'habiter, contraintes environnementales et un mode de production du bâti différent et écoresponsable.

Les systèmes constructifs développés par Vinci Construction offrent à ce titre un terrain d'expérimentation particulièrement stimulant. Les logiques de préfabrication et de construction hors-site permettent d'améliorer la qualité d'exécution, de réduire les déchets, de mieux maîtriser les délais et de limiter l'impact environnemental. Leur intérêt réside surtout dans leur capacité à soutenir des logements plus flexibles et mieux adaptés à la diversité des situations résidentielles. Vinci Construction va au-delà en proposant des offres de logements particulièrement innovantes et très bas carbone.

L'avenir du logement dépendra moins de la seule performance technique que de notre capacité à articuler qualité spatiale, innovation constructive et nouveaux modes d'habiter. Qu'il s'agisse de logements évolutifs, d'espaces mutualisés, d'habitats intergénérationnels ou de nouvelles formes de partage, l'enjeu reste le même : produire des logements plus adaptables, plus désirables et plus accessibles pour répondre aux transformations de la société.



 @julien-pavy

**Julien
PAVY**

*Conseiller spécial
affaires européennes
et affaires publiques
GRUNDFOS*

Diplômé de Sciences Po et avec une expérience en cabinet ministériel, administration centrale et collectivité locale, puis dans le privé, Julien Pavy est en charge des affaires publiques en France et des affaires européennes avec l'objectif de promouvoir nos solutions d'optimisation. Grundfos est résolument engagé dans la performance des usages de l'eau : eau potable, de chauffage et refroidissement ou processus industriels utilisant de l'eau.

La circulation de l'eau : un élément clé de l'efficacité énergétique du logement et de la ville

Nous transportons de l'eau 24h/24, 7j/7, pour la consommer ou nous chauffer. Le plus souvent, l'eau est transportée indépendamment des besoins. Nos solutions permettent de pallier ce problème.

Grundfos est un des leaders mondiaux des solutions de pompage et de circulation de l'eau. Fondés en 1945, nous avons constamment amélioré la performance énergétique de nos produits. Aujourd'hui, grâce à des pompes et circulateurs connectés, nous élaborons des solutions qui optimisent la distribution de chaleur et réduisent la consommation d'énergie en augmentant la performance des systèmes de chauffage.

Dans les logements chauffés par des radiateurs hydrauliques ou un plancher chauffant, il est essentiel d'optimiser la distribution d'eau chaude à double titre : assurer la consommation la plus sobre de la source primaire – pompe à chaleur ou chaudière – et optimiser la consommation électrique des circulateurs d'eau chaude au besoin.

Dans les maisons individuelles, les solutions Grundfos pilotent le débit et la pression du réseau : grâce à des circulateurs intelligents et des outils d'équilibrage assisté, nous garantissons que chaque émetteur de chaleur reçoit la bonne quantité d'eau, au bon moment, pour le confort et la performance énergétique. Nous obtenons des économies d'énergie sur le fonctionnement du circulateur de chauffage et sur la source de chaleur de l'ordre de 15 %.

Dans les villes, les réseaux de chaleur urbains s'imposent comme un levier stratégique de décarbonation. Chez Grundfos, nous contribuons à cette ambition en agissant sur la circulation de l'eau, qui conditionne directement l'efficacité énergétique du réseau. Nos solutions associent pompes à haut rendement, pilotage intelligent et outils d'optimisation en temps réel, afin d'ajuster en continu les débits, les pressions et les températures en fonction des usages. En effet, les besoins de chaleur sont distincts entre un grand équipement qui va nécessiter davantage de chaleur, et des logements. En fonction des configurations, nous pouvons limiter jusqu'à 25 % les pertes de chaleur dans les réseaux avec des températures plus basses et adaptées à la demande finale.

Cette approche permet de réduire significativement les consommations d'énergie, d'améliorer la distribution de chaleur et de faciliter l'intégration des énergies renouvelables et de récupération, notamment dans les réseaux basse température de nouvelle génération.

Au-delà des équipements, nous accompagnons les collectivités, opérateurs et partenaires industriels dans l'optimisation globale des systèmes, depuis la production jusqu'aux sous-stations, avec un objectif simple : délivrer une chaleur plus sobre, plus compétitive et plus durable.



Pompe à chaleur & performance :
le circulateur connecté est la clé de
l'efficacité du chauffage hydraulique



 @alexandre-pineaud

Alexandre PINEAUD

*Responsable projets
développement
Heidelberg Materials
France*

Responsable projets développement chez Heidelberg Materials France, Alexandre Pineaud contribue activement au développement des nouveaux ciments. Fort d'un parcours en R&D, assistance technique et développement produits, il met l'innovation et la performance au service de la création de valeur. Il intervient en tant qu'ambassadeur evoZero, le premier ciment au monde near-zero* par captage de carbone.

Ville de demain : accompagner les territoires par des matériaux de construction innovants

Penser le logement et la ville aujourd'hui impose de se projeter sur la durée. Face aux enjeux climatiques, démographiques et sociaux, la question n'est plus seulement de construire, mais de construire différemment, durablement, avec des matériaux capables de concilier performance, sobriété et résilience. Le béton occupe, dans cette perspective, une place centrale et en profonde évolution.

Matériau de structure par excellence, le béton contribue à la durabilité des bâtiments et des infrastructures par sa longévité, sa robustesse et sa capacité à s'adapter aux usages. Il permet de concevoir des logements confortables, sûrs, évolutifs, capables de répondre aux exigences de densification urbaine, de mixité fonctionnelle et de qualité d'usage. Son inertie thermique, sa résistance aux aléas climatiques et sa contribution à la sécurité incendie en font un allié majeur pour des villes plus résilientes.

À l'échelle de la chaîne ciment béton, une transformation profonde est engagée depuis plusieurs années. Réduction des émissions de CO₂, optimisation des ressources, recours aux matériaux alternatifs, développement de formulations à empreinte carbone réduite : l'innovation est aujourd'hui au cœur des pratiques industrielles, dans une trajectoire collective fondée sur la rigueur scientifique et l'amélioration continue.

Parmi les leviers majeurs de cette transition figurent les technologies de capture, de stockage et de revalorisation du carbone (CCUS). Elles permettent de réduire significativement l'empreinte carbone en captant directement le CO₂ généré au cœur du procédé cimentier par la décarbonation du calcaire, puis en le stockant de manière pérenne ou en le revalorisant. Ces technologies de dernier recours contribuent ainsi à maîtriser un flux d'émissions jusqu'alors inévitable.

C'est dans cette logique que s'inscrit evozero®, le premier ciment au monde near zero* par capture de carbone : une innovation de rupture qui marque une étape structurante pour la filière et illustre sa capacité à évoluer en profondeur pour répondre aux objectifs climatiques, sans renoncer à leurs performances techniques.

Notre message est clair et engagé : la transition du secteur du logement et de la ville passe par une mobilisation collective, fondée sur l'innovation, la transparence et la coopération entre acteurs. Le béton, en pleine mutation, a toute sa place dans cette trajectoire vers des territoires plus durables, pensés pour aujourd'hui et pour les générations à venir.

*proche de zéro



Et si le ciment devenait un levier de décarbonation ? Décryptage et application pratique avec evoZero®



 @co2llectif

Félicien THIOU

*Chef de projet
CO2LLECTIF*

Travaillant depuis plus de 15 ans sur la réalisation de FDES et d'ACV, Félicien Thiou rejoint France Ciment en 2020, en charge notamment de suivre les travaux préparatifs de la RE2020 et de développer les réflexions sur les pistes de décarbonation des solutions béton à l'échelle de l'ouvrage. Depuis mai 2023 il s'occupe du développement de l'application CO2ST et de la démarche CO2LLECTIF.

Pour une construction bas carbone, partagée et collective

Dans un contexte marqué par le dérèglement climatique et la nécessité de proposer des logements plus sobres, plus résilients et économiquement soutenables, le secteur de la construction accélère sa transformation. La RE2020 a marqué un tournant majeur en intégrant l'empreinte carbone des bâtiments dans les critères réglementaires, entraînant les maîtres d'ouvrage, architectes, ingénieurs et entreprises à repenser leurs pratiques dès la phase de conception.

C'est de cette dynamique qu'est né CO2LLECTIF, accélérateur de solutions et de projets à impact dédié à la décarbonation du bâtiment. Porté par des professionnels engagés de toute la chaîne de valeur – architectes, bureaux d'études, industriels, organisations professionnelles, experts matériaux et écoles d'ingénieurs – CO2LLECTIF défend une conviction simple : la transition bas carbone ne pourra réussir qu'à travers une approche ouverte, collaborative et fondée sur des données objectives. Son ambition est claire : mettre en commun compétences, expertises et expériences pour accélérer la transformation du secteur.

Pour répondre à cet enjeu, CO2LLECTIF a développé CO2ST, une application d'aide à la décision pensée avec et pour les concepteurs de bâtiments. Accessible en ligne et gratuitement, cet outil permet d'évaluer et de comparer les systèmes constructifs selon trois critères essentiels : la performance technique, l'impact carbone et le coût fourni-posé estimé.

CO2ST analyse plus de 4 600 combinaisons structurelles viables et facilite les arbitrages entre matériaux et modes constructifs, en tenant compte des exigences thermique, acoustique et incendie. L'application permet ainsi de visualiser rapidement les enjeux économiques et environnementaux d'un choix technique, afin d'orienter les projets vers les solutions les plus pertinentes.

Dans un contexte où les seuils carbone de la RE2020 se renforcent progressivement, CO2ST apporte aux acteurs de la construction une réponse concrète aux nouveaux défis réglementaires. Il s'agit du seul simulateur à ce jour permettant de croiser les critères de performance technique, d'évaluation économique et d'impact carbone dans une logique comparative, objective et pédagogique.

La transition environnementale du logement ne pourra se faire sans outils partagés, sans culture commune et sans décisions éclairées, CO2LLECTIF et CO2ST entendent donc accompagner tous les professionnels dans cette transformation déjà à l'œuvre.



Bien choisir son système constructif en fonction de son impact carbone et de son coût : CO2ST, un outil d'aide à la décision dès l'avant-projet



 @anne-wintemberger

Anne WINTEMBERGER

*Vice-présidente
Pôle Habitat FFB*

Vice-Présidente du Pôle Habitat FFB, première organisation représentative de la construction immobilière privée en France (plus de 1 000 entreprises de la maîtrise d'ouvrage : constructeurs de maisons, promoteurs immobiliers, aménageurs fonciers et rénovateurs globaux). Elle préside le groupe Vivialys, aménageur, promoteur et constructeur. Groupe familial depuis 1999 opérant sur la région Grand Est, Vivialys est un pure player du logement avec une vision très claire : bien habiter la Terre.



Intelligence artificielle, construction hors-site, nouveaux matériaux, sobriété hydrique : quelles solutions déjà disponibles et perspectives ouvertes par les innovations en cours ?

L'innovation est une chance pour le logement

Nous ne devrions pas avoir à choisir entre loger plus et loger mieux, entre loger durablement et loger tout court. Pourtant, c'est encore trop souvent la réalité. Le logement n'est pas seulement une question de typologies ou de mètres carrés : il permet à chacun de se projeter, de travailler, de fonder une famille et de rester ancré dans un territoire. Il y a une réalité très concrète à la pénurie de logements : des parcours de vie empêchés et une cohésion territoriale fragilisée.

Notre action repose sur une conviction simple : l'innovation est une chance, à condition d'être utile, concrète et accessible. L'enjeu n'est pas d'innover pour innover, mais d'innover pour mieux répondre aux besoins : mieux construire, mieux habiter, mieux intégrer les exigences environnementales, tout en gardant le logement abordable.

Nous devons certes construire davantage là où les besoins sont les plus forts, mais aussi construire des logements que nos concitoyens peuvent réellement habiter, louer et acquérir. Le logement neuf répond déjà à des standards énergétiques et environnementaux élevés. L'innovation doit nous permettre d'aller encore plus loin, sans laisser personne sur le bord du chemin. Cela suppose aussi de concevoir des quartiers mixtes, accessibles, végétalisés et capables de s'adapter au changement climatique.

Les matériaux bas carbone, l'économie circulaire, la sobriété hydrique, la qualité d'usage ou encore les nouveaux procédés constructifs transforment déjà notre manière de concevoir et de produire la ville. Ces innovations permettent d'améliorer la qualité des logements, de réduire l'empreinte environnementale, d'optimiser les ressources et de mieux répondre aux attentes des Français.

Mais l'innovation ne doit pas rester cantonnée à quelques démonstrateurs. Notre défi collectif est désormais de changer d'échelle. Pour cela, nous avons besoin de stabilité réglementaire, de simplification et d'une confiance renouvelée dans les acteurs de terrain. Nous devons aussi innover dans les montages et dans le financement des opérations comme des acquéreurs, pour rendre la chaîne du logement plus résiliente, plus durable et mieux adaptée aux chocs que nous traversons.

L'innovation ne prendra tout son sens que si elle devient une réalité de terrain. Elle doit sortir du registre de l'expérimentation pour transformer durablement nos pratiques, nos offres et notre capacité à produire des logements de qualité, accessibles au plus grand nombre.

Notre filière a les compétences, les savoir-faire et la capacité d'innovation nécessaires pour répondre aux défis de notre époque. Elle doit continuer à investir, à expérimenter et à transformer ses méthodes. Car innover pour le logement, ce n'est pas seulement bâtir autrement : c'est permettre de mieux habiter, aujourd'hui, et préparer la ville de demain.

[batiactu]

100% UTILE POUR
COMPRENDRE
ANALYSER
ANTICIPER

Accédez aux offres d'abonnement
[Digital - Magazine - Studio]



01 84 01 16 64

Présentation

Depuis plus de 70 ans, Action Logement facilite l'accès au logement pour favoriser l'emploi et gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction pour répondre aux besoins des salariés des entreprises. Le Groupe de 20 000 collaborateurs a pour mission de construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat et de renouvellement urbain grâce à ses 50 filiales. Il dispose d'un patrimoine d'un million de logements. Action Logement accompagne les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle en leur proposant des services et des aides facilitant l'accès au logement.



Présentation

Depuis plus de 40 ans, L'Association Française du Développement Urbain se confirme un lieu de dialogue entre ses adhérents porteurs d'expertise multiples, mais aussi avec les acteurs territoriaux dans leur diversité. L'AFDU favorise la fertilisation croisée des savoirs, ouvre la coopération bienveillante entre parties prenantes des projets, articule la complémentarité des points de vue de ses membres.

L'AFDU, UN RÉSEAU D'ACTEURS du développement urbain avec plus de 150 structures adhérentes et partenaires, plus de 400 membres.

L'Association est présidée depuis 2021 par Patrick CHAIMOVITCH, Maire de Colombes, Vice-Président de l'EPT Boucle Nord de Seine et de la Métropole du Grand Paris.

Être membre de l'AFDU c'est élargir son champ de vision grâce à la communauté de débat formée par les 3 Collèges : élus-collectivités locales, secteur public, secteur privé.

Au service de ses adhérents et partenaires, tous acteurs de la ville, une gouvernance originale pour favoriser le débat, la compréhension, la prospective et des activités à géométrie variable pour comprendre et anticiper.



Présentation

L'Afpols est une association qui a pour mission de développer les compétences des personnes et structures intervenant dans le domaine du logement social. L'Afpols met en œuvre des actions de formation, de professionnalisation, de certification, d'accompagnement et de conseil.

Les adhérents de l'Afpols sont principalement les organismes de logement social, mais aussi les EPL Logement, des collectivités... Avec plus de 18 000 personnes formées en 2023, l'Afpols est l'opérateur de formation majeur du secteur Hlm.

Les actions de formation de l'AFOLS couvrent tous les domaines d'expertise des organismes de logement social : gestion locative, gestion de proximité, gouvernance et pilotage, gestion, patrimoine, maîtrise d'ouvrage, accession sociale à la propriété, vente et gestion des copropriétés, ressources humaines, management.

Les projets de l'Afpols sont réalisés par une équipe de plus de 200 personnes composée de consultants, d'assistants de formation, d'intervenants et de formateurs.



 **Audrey PELAN**
Chargée de mission

Présentation

L'Agence Parisienne du Climat est l'agence locale de l'énergie et du climat de Paris. Elle accompagne les particuliers, les copropriétés, les professionnels et les collectivités dans leurs projets de rénovation énergétique, de transition écologique et d'adaptation au changement climatique. Véritable centre de ressources et de conseil, elle contribue à accélérer la transition environnementale du territoire parisien grâce à son expertise, ses actions de sensibilisation et son accompagnement de proximité.



Présentation

L'AIMCC, Association des industries des produits de construction, regroupe les organisations professionnelles des fabricants de produits (matériaux, composants et équipements et systèmes) entrant dans la construction. Elle représente aujourd'hui plus de 7 000 entreprises de plus de 20 salariés, regroupées dans les 36 organisations professionnelles adhérentes, 450 000 emplois directs et 60 milliards d'euros de chiffre d'affaires sur le marché français qui contribuent pour près de 9 % du PIB national.



Présentation

Créée en 1907, reconnue d'utilité publique dès 1933, l'AMF est aux côtés des maires et des présidents d'intercommunalité, dans le respect des valeurs et des principes qui ont prévalu depuis sa création : respect des libertés locales, appui concret et permanent aux élus dans leur gestion quotidienne, partenariat constructif mais exigeant avec l'État dans le cadre de la défense et de la promotion des intérêts des collectivités territoriales. Plus de 34 000 adhérents, maires et présidents d'intercommunalité, lui assurent légitimité et représentativité.

Au travers de sa commission Aménagement et de son groupe de travail Logement-Habitat-Hébergement, l'AMF se positionne et intervient auprès du gouvernement, du Parlement et de l'ensemble des acteurs publics et privés concernés sur tout le vaste champ du logement, de l'habitat et de la construction, dans le double intérêt des communes et des intercommunalités d'une part, des habitants et des citoyens d'autre part.



Présentation

UNE ARCHITECTURE PARTAGÉE ET DE QUALITÉ

L'association Architecture et Maîtres d'Ouvrages (AMO), créée en 1983, a pour mission d'une part de faciliter le dialogue entre celui qui commande et celui qui conçoit pour faire émerger des projets immobiliers de qualité, et d'autre part de sensibiliser tous les professionnels de l'acte de bâtir à la culture architecturale et urbanistique. AMO exerce son action sur la France entière et compte un réseau de dix associations qui rassemblent près de 2000 structures et professionnels.



Architecture
et Maîtres d'Ouvrage



amo-national.fr

PROMOTING A COMMON ARCHITECTURAL QUALITY

Architecture et Maîtres d'Ouvrage (AMO) is an association founded in 1983. Its mission is to facilitate communication around architecture among private and public clients, to enhance architectural quality but also to make all construction professionals aware of architectural and urbanistic culture. AMO operates throughout France with ten branches that represent about 2,000 professionals.

Présentation

L'Agence nationale de l'habitat (Anah) agit depuis 50 ans au coeur des problématiques sociale et environnementale. Elle a pour mission l'amélioration du parc existant de logements privés. Pour cela, elle distribue aux propriétaires des aides financières et accompagne les collectivités dans leur politique de l'habitat. Depuis 2020, elle distribue MaPrimeRénov', la principale aide financière à la rénovation énergétique. Elle pilote également le service public France Rénov' et le déploie sur tout le territoire, pour permettre à chaque ménage d'être conseillé dans son projet de rénovation.

France Rénov', c'est :

- Un service public unique, gratuit et indépendant
- Un site internet pour s'informer : france-renov.gouv.fr
- Une plateforme digitale et un numéro national : 0 808 800 700
- Un réseau de plus de 580 Espaces conseil et 2 500 conseillers



anah.gouv.fr

Présentation

L'Association des petites villes de France fédère depuis 1990 les petites villes de 2.500 à 25.000 habitants, pour promouvoir leur rôle spécifique dans l'aménagement du territoire. Elle compte aujourd'hui près de 1200 adhérents, présents dans tous les départements de France métropolitaine et d'outre-mer.

Donner du poids aux petites villes, faire entendre leurs revendications en tenant un discours constructif : telle est l'ambition de l'Association des petites villes de France fondée en 1989 par Martin Malvy, président de la région Midi-Pyrénées et Président d'honneur de l'APVF. Depuis sa création, l'APVF défend la vision d'un aménagement concerté et équilibré des territoires, en menant un lobbying actif à toutes les échelles : auprès du Gouvernement, du Parlement, de la presse et des instances clés du monde local.

Sa force de proposition, d'action et d'accompagnement ont fait de l'APVF une association d'élus pleinement reconnue au sein du monde politique, capable de faire la différence pour les élus de petites villes.



apvf.asso.fr



Marie COULET
Conseillère

Présentation

L'Agence qualité construction (AQC) est une association loi 1901 reconnue d'intérêt général, dont la vocation est la prévention des désordres et l'amélioration de la qualité de la construction. Créée en 1982, son histoire prend ses racines dans le dispositif mis en place par la loi du 4 janvier 1978, dite « loi Spinetta ».

Lieu de travail et d'échanges de 52 organismes membres qui se mobilisent autour de la qualité de la construction, l'AQC dispose de plusieurs bases de données répondant à des objectifs ciblés : connaissance des pathologies récurrentes dans les constructions, anticipation des sinistres sériels, évaluation des potentialités de sinistres liées aux évolutions performancielles, identification des pathologies potentielles liées à de nouveaux modes constructifs ou à des évolutions réglementaires ou normatives.

Toutes les actions de l'AQC et les nombreux outils et ressources qu'elle élabore ont pour fonction d'aider les professionnels sur le terrain dans leurs pratiques quotidiennes et de participer aux progrès collectifs du monde du bâtiment.



qualiteconstruction.com



Jérémy YVARD
Chargé de projet

Présentation

L'Association française des Sociétés de Placement Immobilier (ASPIM) représente et défend les intérêts de ses adhérents, les gestionnaires de fonds d'investissement alternatif (FIA) en immobilier (SCPI, OPCI et autres FIA « par objet »). Créée en 1975, l'ASPIM est une association à but non lucratif qui réunit tous les acteurs du métier de la gestion des fonds immobiliers non cotés. En France, au 31 décembre 2022, les FIA en immobilier représentaient une capitalisation totale de 314 milliards € et 4 millions d'épargnants.


ASPIM

Des acteurs engagés
dans l'investissement immobilier


aspim.fr

Alexandra PICHOU

Responsable communication
et relations adhérents

BAIL RENOV

Présentation

Accompagner les propriétaires bailleurs vers la performance énergétique de leur logement. Bail Rénov' est un service gratuit d'information et de conseil dédié aux propriétaires bailleurs et à leurs locataires, pour les accompagner dans la rénovation et l'amélioration énergétique des logements.

Grâce à un réseau solide d'experts et de bénévoles implantés sur l'ensemble du territoire – en hexagonal et ultra-marin – Bail Rénov' propose :

- des visites à domicile,
- des ateliers collectifs,
- des entretiens téléphoniques,
- et un accompagnement personnalisé à la consommation.

Ce maillage unique réunit 7 acteurs reconnus du secteur :

- ANIL/ADIL – Agences pour l'information sur le logement,
- Habitat et Humanisme,
- SOLIHA – Solidaires pour l'habitat,
- UNPI – Union nationale des propriétaires immobiliers,
- Casbâ – Accompagnement des bailleurs individuels et institutionnels,
- Énergies Demain – Bureau d'études spécialiste de la transition énergétique,
- Sonergia – Déléguataire CEE pour le financement des travaux d'économies d'énergie.

Notre ambition : améliorer la qualité de l'habitat dans le parc locatif privé et lutter contre la précarité énergétique, tout en contribuant activement à l'objectif de neutralité carbone fixé par l'État à l'horizon 2050.


bailrenov.fr

Présentation

La Banque des Territoires propose des solutions sur mesure de conseil, de financement en prêts et en investissement, et des services bancaires à tous ses clients. Sa vocation : être le partenaire de ceux qui dessinent le quotidien des français : collectivités locales et entreprises publiques locales, entreprises et acteurs financiers, organismes de logement social et professions juridiques.

La Banque des Territoires s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités territoriales. Elle est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriale.



Présentation

Le Club de l'Amélioration de l'Habitat, fondé en 1992, regroupe les principaux acteurs publics et privés de la filière entretien-rénovation du parc résidentiel français : organismes publics, fédérations professionnelles, industriels et distributeurs des produits de la construction, énergéticiens, maîtres d'œuvre, etc.

À travers ses résultats d'études, d'enquêtes et ses groupes de travail, le CAH met à disposition des réflexions et recommandations concrètes permettant de suivre le rythme des activités du marché de l'amélioration de l'habitat, d'appréhender les tendances d'évolution et de mieux discerner les mécanismes de motivation conduisant à la réalisation de travaux.



 **Caroline ROTMAN**
Responsable communication
Administration au Club de
l'Amélioration de l'Habitat

Présentation

Le CIBI a pour mission de contribuer à construire durablement une synergie entre les acteurs de l'immobilier, de la conception et de la gestion des espaces urbains, des services environnementaux pour une ville vivante et adaptable, vivable, en valorisant la biodiversité et en encourageant le développement d'espaces de nature.

Pour cela, le CIBI :

- Promeut la biodiversité urbaine (interventions, représentation, expertises, partage d'expériences opérationnelles),
- Acculture les acteurs pour faire connaître les enjeux sur la biodiversité associés aux phases conception, réalisation et exploitation (RDV assesseurs, Vivant Jeudi, newsletter),
- Favorise les échanges entre acteurs complémentaires et valorise les innovations en présentant une offre de contenus de solutions innovantes en avance sur le marché (solutions membres, rdv techniques)
- Labellise les projets engagés pour la préservation de la biodiversité urbaine en développant des processus de référence sur l'intégration de la nature aux îlots bâtis et aux quartiers.



cibi-biodiversitycity.com



Pauline PLEWA
Déléguée Générale

Présentation

100 000 entreprises, 153 milliards d'euros de chiffre d'affaires, c'est 1 200 000 de collaborateurs pour relever le défi français de la compétitivité et de l'emploi. La Fédération Cinov est la fédération des métiers de la prestation de services intellectuels. Elle regroupe les entreprises du conseil, de l'ingénierie et du numérique, et accompagne les femmes et les hommes des 14 syndicats métiers et des 14 fédérations régionales qu'elle fédère.

Fédération patronale représentative de la branche BETIC, la Fédération Cinov anime plus de 350 mandats dans plus de 60 instances : instances paritaires « social et formation », organisations internationales, pôles techniques, organismes professionnels et organismes de normalisation et de qualité. La Fédération Cinov est également membre fondatrice et administratrice des principaux organismes nationaux et internationaux.

Fédération



cinov.fr



Estelle MOTTET
Directrice communication
marketing

Présentation

Créée en 1993, l'association Le Club des Clubs Immobiliers regroupe 29 associations ou Clubs Immobiliers d'associations de diplômés des Grandes Ecoles et Universités Françaises: AJEDIM ASSAS – ARTS & METIERS Alumni – CENTRALE SUPELEC Alumni Immobilier – Club immobilier de DAUPHINE Alumni – FORCE EDC Immo – EDHEC Alumni Immo – Club Immobilier emlyon alumni – SERVIR alumni de l'ENA/de l'INSP Immobilier – AITPE : ENTPE Alumni et Ingénieurs TPE – ESCP Alumni Immo – ESPI Alumni – ESSEC Alumni Immobilier, Villes et Territoires – ESTP Alumni – HEC Alumni Immobilier – IAE France Alumni – ICG Alumni Immo – ICH Cnam Alumni – IÉSEG Network – INSEAD Alumni Pierre – URBAMINES InterMines (Paris, Nancy et St Etienne) – ISG Alumni Immo – KEDGE Alumni – Mines+ (Albi, Alès et Nord Europe) – NEOMA Alumni Immo – Paris School of Business Alumni Immo – Sciences Po Alumni Immobilier – SORBONNE Immo – Tribu immobilier de TBS Alumni et X PONTS Pierre (Polytechnique Alumni & Ponts Alumni). Membres partenaires : CIMP (Club Immobilier Marseille Provence) et CINA (Club Immobilier Nantes Atlantique).

Le club des
CLUBS
IMMOBILIERS



leclubdesclubsimmobiliers.org



Edouard VITRY
Président

CONSTRUCTION21

Présentation

Construction21 est le réseau d'information et de rencontres des professionnels du secteur de la construction et de la ville durable. Véritable outil de diffusion, il transmet au plus grand nombre l'actualité et les bonnes pratiques du durable entre les acteurs de la ville et du BTP. Sont notamment proposés des dossiers thématiques élaborés avec les membres de sa communauté sur des enjeux clefs comme le réemploi, la mobilité, l'adaptation au changement climatique, la formation, la préfabrication... Mais aussi des études de cas de bâtiments, quartiers et infrastructures exemplaires.

Par ailleurs, Construction21 est l'organisme de communication de projets européens comme D2Grids. Il conseille également les acteurs de la construction durable dans leur stratégie et permet d'accroître leur visibilité.

L'association organise depuis 2013 le concours des Green Solutions Awards afin d'inspirer l'ensemble des professionnels du secteur. Les lauréats de ce prix national et international de solutions durables sont dévoilés à la COP.

Construction21 France rassemble environ 160 organisations professionnelles et entreprises. C'est aussi un réseau international comptant plusieurs portails en Europe, en Chine et au Maghreb, ainsi qu'une plateforme d'information en anglais.

CONSTRUCTION21
IMPULSER LA VILLE DE DEMAIN



construction21.org

Présentation

Entreprise publique au service de ses clients et de l'intérêt général, le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment a pour ambition d'imaginer les bâtiments et la ville de demain, en accompagnant et sécurisant les projets de construction et de rénovation durable, pour améliorer la qualité de vie de leurs usagers en anticipant les effets du réchauffement climatique. Il exerce pour cela cinq activités-clés : la recherche et expertise, l'évaluation, les essais, la certification et la diffusion des connaissances. Il répond ainsi à trois missions principales, au service des acteurs de la construction et de l'intérêt général : créer des connaissances et les partager, accompagner l'innovation, sécuriser et valoriser la performance.

CSTB
le futur en construction



cstb.fr



Charline SCHWARTZ
Chargée de communication

Présentation

EGF est l'organisation professionnelle des Entreprises Générales de France, membre de la FFB et de la FNTP, reconnues pour leur capacité à innover et à proposer à leurs clients une approche globale et durable de l'acte de construire. Elle regroupe des entreprises de toutes tailles (PME, ETI et majors) qui totalisent 20 milliards de chiffre d'affaires annuel et emploient 80 000 salariés en France.

Les principaux axes d'actions d'EGF sont :

- Promouvoir le métier d'entrepreneur général pour garantir des performances techniques et environnementales mais aussi le respect des coûts et des délais de réalisation des ouvrages
- Développer des contrats globaux apportant des réponses optimisées et performantes aux maîtres d'ouvrage
- Répondre aux défis de la transition écologique en soutenant l'usage de matériaux bas carbone, de procédés innovants et d'outils numériques et contribuer aux travaux de normalisation
- Encourager les démarches de RSE exemplaires (sécurité, formation, insertion, environnement...).

EGF

Innover pour un monde durable
Entreprises Générales de France BTP



egfbtp.com



Laurence FRANQUEVILLE
Directrice de la communication
et de l'animation du réseau

Présentation

La mission de l'association Ekopolis : accélérer la mise en œuvre de pratiques durables dans les champs du bâtiment et de l'aménagement, par l'information et la mobilisation des professionnelles d'Île-de-France.

Elle poursuit cette mission à travers quatre grandes actions :

- Animer un réseau de professionnels engagés
- Informer les professionnels en partageant du contenu qualifié sur son centre de ressources en ligne www.ekopolis.fr et en organisant 100 événements et formations par an
- Former à la construction et à la réhabilitation durables à travers un centre de formation agréé Qualiopi
- Accompagner des opérations de construction et réhabilitation, à l'échelle du bâtiment et de l'aménagement, avec les démarches Bâtiments durables franciliens (BDF) et Quartiers durables franciliens (QDF), la démarche d'évaluation de la qualité de l'air intérieur ECRAINS®, et le dispositif PENSEE+ pour la transition énergétique et écologique des établissements de santé.



Pôle de ressources francilien
pour le bâtiment et l'aménagement durables



ekopolis.fr



Camille PEREZ
Responsable communication

Présentation

Créée en 1972 par des professionnels du secteur, l'ESPI est un établissement d'enseignement supérieur privé spécialisé dans la formation aux métiers de l'immobilier. L'école compte près de 12 000 anciens élèves et 5 000 apprenants répartis sur 7 campus en France ainsi qu'un campus à Montréal. Elle propose deux BTS (Professions Immobilières et Comptabilité & Gestion), un cycle Bachelor « Gestionnaire d'Affaires Immobilières », ainsi qu'un cycle Mastère Professionnel comprenant trois spécialisations. L'ESPI a également investi le domaine de la recherche par la création d'un laboratoire de recherche « ESPI Research in Real Estate » composé d'une équipe d'enseignants-chercheurs, et se déploie à l'international depuis 4 ans par la contractualisation d'une quarantaine de partenariats académiques et une implantation au Québec en 2023.



FORMER
À L'IMMOBILIER
DE DEMAIN



groupe-espi.fr



Sophie BOLLACK
*Responsable communication
marketing*

Présentation

Depuis sa création en 1956, la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (Fédération des Epl) rassemble les 13 000 élus de toute la France et de toutes les sensibilités politiques autour du choix qu'ils ont fait d'exercer leurs responsabilités locales en ayant recours à la solution d'entreprises détenues par leurs collectivités locales, et qu'ils gouvernent. Elle représente les 1 400 Sociétés d'économie mixte (Sem), Sociétés publiques locales (Spl) et Sociétés d'économie mixte à opération unique (SemOp) françaises réunies au sein de la gamme Epl. Gouvernée par des présidents et administrateurs d'Epl de toutes sensibilités politiques, la Fédération des Epl s'inscrit dans une vision moderne et performante de l'action publique locale depuis plus de 60 ans. Elle est affiliée au réseau européen des 32 000 Entreprises publiques locales représenté par SGI Europe, organisme intersectoriel composé des employeurs de services publics et qui promeut les services d'intérêts généraux (SIG) en Europe.



Esteban PRATVIEL
Directeur communication
marketing

Présentation

La Fédération des Entreprises Immobilières (FEI, anciennement FSIF) représente les opérateurs immobiliers qui construisent ou rénovent, louent, exploitent ou commercialisent bureaux, commerces, logements et bien d'autres actifs immobiliers qui façonnent la ville. Elle est composée :

- De sociétés immobilières cotées et non cotées, ou filiales d'assureurs propriétaires-bailleurs qui représentent en France 130 milliards d'euros d'actifs et 26 millions de mètres carrés, soit 40 % du patrimoine immobilier détenu par des investisseurs institutionnels français ;
- De promoteurs représentant 8 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 35 000 logements réservés en 2022 ;
- De deux foncières solidaires, Habitat et Humanisme et Solidarités Nouvelles pour le Logement, qui détiennent 6 500 logements et hébergent 12 500 personnes en précarité.

La totalité de nos constructions nouvelles bénéficie de certifications environnementales et notre industrie constitue l'un des 1er émetteurs d'obligations vertes en France.

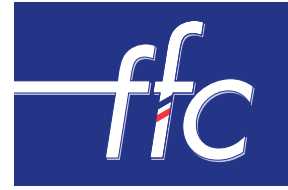
Fédération
des Entreprises
Immobilières



Delphine CHARLES-PERONNE
Déléguée Générale

Présentation

La Fédération Française des Constructeurs de maisons individuelles est la seule fédération indépendante et 100 % CMI, c'est-à-dire regroupant uniquement des constructeurs respectueux de la loi du 19 décembre 1990. Fondée en 1993, elle a pour vocation de promouvoir la maison individuelle en secteur diffus, de représenter et défendre la profession, tout en ayant à l'esprit la protection du consommateur essentielle au regard des 80 % des Français plébiscitant ce type d'habitat selon le dernier sondage IFOP.



FÉDÉRATION FRANÇAISE
DES CONSTRUCTEURS
DE MAISONS INDIVIDUELLES



ffcmi.com

FINANCE INNOVATION

Présentation

Finance Innovation, créé par l'État et sous l'impulsion de la Place financière de Paris en 2007 est un Pôle de compétitivité mondial, d'intérêt général, tiers de confiance pour ses membres et son écosystème. Il est dédié à l'accompagnement et à la croissance des projets innovants pour la compétitivité de l'industrie financière française et la création d'emplois.

Fort d'un réseau de plus de 600 membres (pouvoirs publics, collectivités territoriales, grands comptes, TPE/PME, start-ups, fintechs académiques, etc.), Finance Innovation fédère un écosystème large à travers 7 filières stratégiques : Banque, Assurance, Gestion d'Actifs, Gestion et Finance d'Entreprise, Immobilier, Finance durable et Solidaire et Finance Décentralisée.

Finance Innovation labellise des projets (R&D) collaboratifs et individuels innovants, en vue de les accompagner avec ses membres dans la structuration de partenariats commerciaux et capitalistiques. Plus de 550 projets innovants labellisés à forte valeur ajoutée ont bénéficié de financements publics et privés de plus de 400 millions d'euros.



finance-innovation.org

Présentation

La Fédération des Ascenseurs dont la création remonte à plus de 100 ans, représente l'ensemble de la Profession : entreprises intégrées, exploitants maintenance, équipementiers ou prestataires de services et supports, y compris depuis 2016 les professionnels des appareils élévateurs. Ce sont donc l'ensemble des solutions de mobilité verticale qui y sont représentées, à travers les TPE, PME et groupes. 170 entreprises aujourd'hui adhérentes de la Fédération représentent près de 90% de l'activité économique du secteur avec 17 000 salariés.

La Fédération promeut les produits et les services des professionnels de l'ascenseur, auprès des acteurs de la ville, de la construction et de l'immobilier. A travers ses adhérents, la Fédération facilite les déplacements de tous, en confiance et en sécurité, grâce à des solutions innovantes qui répondent aux transformations urbaines, sociétales et environnementales.



FÉDÉRATION DES
ASCENSEURS



ascenseurs.fr



Alain MESLIER
Délégué Général

Présentation

La Fédération Française des Tuiles et Briques (FFTB) est l'organisation professionnelle qui représente les fabricants français de tuiles, briques et produits en terre cuite. Porte-parole de la filière depuis 1936, elle accompagne le développement d'une industrie locale, innovante et engagée dans la transition écologique du bâtiment. À travers ses actions de représentation, d'information et de valorisation des matériaux terre cuite, la FFTB œuvre pour une construction durable, performante et ancrée dans les territoires.



tuilesetbriques.org

Présentation

La Fédération nationale des agences d'urbanisme (Fnau) est une association qui anime et joue un rôle de moteur au sein du réseau des 51 agences. La Fnau est à la fois un réseau d'élus et un réseau des 1 700 professionnels qui travaillent au sein des agences qui favorisent les échanges d'expérience, l'organisation d'événements et de projets collectifs. Enfin, la Fnau travaille en lien étroit avec les associations de collectivités, les ministères et les têtes de réseaux au niveau national et international pour promouvoir le modèle « agence d'urbanisme » et contribuer aux débats sur la ville et les territoires.

Aussi, à l'issue d'une assemblée générale qui s'est tenue le 9 octobre 2023, Sonia de la Provôté, Sénatrice du Calvados a été désignée présidente de la fédération. Elle est accompagnée de deux présidents délégués, Catherine Barthelet, vice-présidente de la CU de Grand Besançon Métropole, maire de Pelousey et de Jean-Philippe Dugoin-Clément, vice-président de la Région Ile de France, maire de Mennecy.



fnau.org



Karine HUREL

Déléguée Générale
adjointe

Présentation

La Fédération Nationale de l'Immobilier est aujourd'hui **le premier syndicat des professionnels de l'immobilier** en France. Possédant une triple expertise professionnelle, juridique et économique, la FNAIM est **l'interlocuteur privilégié** des pouvoirs publics.

Force de proposition reconnue et écoutée sur tous les sujets susceptibles d'avoir des implications décisives dans la pratique des métiers de l'immobilier et la politique du logement, la Fédération Nationale de l'Immobilier est régulièrement amenée à dialoguer avec les instances nationales et européennes. Répartis sur l'ensemble du territoire français, les adhérents de la FNAIM sont au cœur du marché immobilier : ils assurent notamment, la gestion de la moitié des lots de copropriété et interviennent dans la réalisation d'une transaction sur trois dans l'habitat résidentiel existant.



fnaim.fr



Valentin TEKOUR

Chargé de communication

Présentation

Présidée par Johanna Rolland, maire de Nantes et présidente de Nantes Métropole, France urbaine est une association nationale des métropoles, communautés urbaines, communautés d'agglomération et grandes villes. L'association incarne la diversité urbaine et promeut l'alliance des territoires.

Portée par des élus de toutes tendances politiques, l'association est composée de 110 membres. Elle représente 2 000 communes de toutes tailles dans lesquelles résident près de 30 millions de Français.

L'association porte une vision politique et technique au service de ses adhérents et des citoyens en engageant un dialogue permanent avec l'ensemble des acteurs de la société. Elle éclaire la décision publique sur les principaux sujets qui concernent les territoires urbains et la décentralisation.



franceurbaine.org



Emmanuel HEYRAUD
Délégué Général

Présentation

Créé en 1986, l'IEIF est un centre d'études, de recherche et de prospective indépendant spécialisé en économie immobilière. Son objectif est d'accompagner les acteurs de l'immobilier et de l'investissement dans leur activité et leur réflexion stratégique, en leur proposant des études, notes d'analyses, synthèses et clubs de réflexion.

L'approche de l'IEIF intègre l'immobilier à la fois dans l'économie et dans l'allocation d'actifs. Elle est transversale, l'IEIF suivant à la fois les marchés (immobilier d'entreprise, logement), les fonds immobiliers (cotés : SIIC, REIT ; non cotés : SCPI, OPCI, FIA) et le financement.

L'IEIF compte aujourd'hui plus de 140 sociétés adhérentes. Il s'appuie sur une équipe de 25 personnes, dont 9 chercheurs associés. Il dispose de nombreuses bases de données économiques, financières et immobilières, dont certaines ont plus de 25 ans d'historique.



INSTITUT
DE L'ÉPARGNE
IMMOBILIÈRE
& FONCIÈRE



ieif.fr



Christian DE KERANGAL
Directeur Général

Présentation

IGNES est l'Alliance des industriels qui proposent des solutions électriques et numériques pour le bâtiment. IGNES positionne ces solutions comme réponse clé aux grands défis climatiques et sociétaux. L'Alliance est constituée de 54 entreprises implantées dans les territoires français, PME, ETI et grands groupes internationaux, qui représentent à l'échelle mondiale 110 milliards d'euros, 420 000 emplois et, en France, 100 000 emplois indirects. Elle compte parmi ses adhérents Legrand, Schneider Electric, Hager, Delta Dore, Somfy, L'ensemble de ses membres partage les valeurs d'innovation et d'entrepreneuriat. IGNES travaille en réseau avec la filière électrique et celles du bâtiment et de la sécurité.

ENSEMBLE
ignes
DONNONS VIE
AU BÂTIMENT



Quentin PAILLOUX
Chargé de communication

IMPULSE PARTNERS

Présentation

Impulse Partners est une entreprise hybride, entre une société de conseil, un accélérateur de start-up, et un animateur d'écosystèmes.

Spécialiste de l'innovation appliquée aux secteurs de la fabrique de la ville, Impulse Partners accompagne notamment les bailleurs sociaux, les foncières et les promoteurs immobiliers dans leur transformation et leur développement. Nous sommes, en effet, convaincus que l'innovation est un levier clé pour trouver les modèles, les outils et les méthodes qui permettront aux acteurs du logement de faire face aux divers défis sociaux, économiques et environnementaux qu'ils rencontrent, pour trouver des modèles de production et de gestion alternatifs ou proposer de nouveaux services aux usagers.

Dans l'objectif d'accélérer l'innovation chez nos partenaires, Impulse Partners fédère notamment un écosystème en constante évolution de plus de 1 000 start-ups validées par nos 150 partenaires, clients grands comptes, ETI, PME collectivités et fédérations professionnelles. Au sein de cet écosystème, notre LAB autour du « Logement Innovant » référence de nombreuses solutions qui adressent les enjeux des acteurs de l'habitat (construction, rénovation, performance énergétique et environnementale, gestion du patrimoine, gestion locative, cohésion sociale etc.).


**IMPULSE
PARTNERS**



Présentation

La Fédération des OPH est l'organisation professionnelle nationale qui regroupe 187 adhérents : 178 OPH et 9 SEM agréées logement. Ces organismes d'HLM disposent d'un parc de 2,3 millions de logements et accueillent 5 millions de personnes. La Fédération associe également des groupements d'organismes sous la forme de sociétés de coordination (SC). Elle compte à ce jour 19 SC membres associés. Implantées dans tous les territoires (métropoles, villes moyennes, bourgs), et ancrées à des collectivités locales, elles mettent en œuvre les politiques locales de l'habitat en construisant, en réhabilitant et en proposant des services de proximité aux habitants.

La FOPH promeut les intérêts de ses adhérents et les représente auprès des instances nationales et des pouvoirs publics. Elle est force de proposition sur les orientations de la politique du logement social.

Elle apporte son expertise juridique, RH, financière et technique à ses adhérents. Afin de valoriser le caractère de service public et la mission sociale d'intérêt général de ces derniers, elle communique pour et auprès d'eux en relayant leurs actions et en portant à leur attention toute information utile à l'exercice de leurs missions.



foph.fr



Laurent GOYARD
Directeur Général

OPQIBI

Présentation

L'OPQIBI - organisme indépendant - délivre des certificats de qualification aux prestataires d'ingénierie (BET) des domaines de la construction, de l'énergie et de l'environnement. Une qualification OPQIBI atteste de la compétence et du professionnalisme d'une structure pour réaliser une prestation déterminée. Elle a pour objectif principal d'aider et de sécuriser les maîtres d'ouvrage/donneurs d'ordre dans leurs sélections de prestataires capables de mener à bien leurs projets. Les qualifications OPQIBI relatives à la performance énergétique des bâtiments et des installations d'énergie renouvelable bénéficient de la reconnaissance "RGE Etudes" de l'ADEME. L'OPQIBI compte près de 3000 structures qualifiées.



opqibi.com



Stéphane MOUCHOT
Directeur Général

Présentation

L'ORF a pour objet de favoriser la connaissance et la diffusion d'informations foncières sur la région d'Île-de-France.

Les actions de l'ORF visent plus particulièrement à :

- Observer l'évolution des marchés fonciers : collecter, analyser et diffuser des informations sur l'offre foncière, ses composantes, les usages fonciers, la consommation des terrains urbains et ruraux et les prix fonciers urbains, périurbains et agricoles ;
- Coordonner et rassembler les différentes initiatives prises dans le domaine de la connaissance foncière dans la région ;
- Faciliter la diffusion et la présentation de travaux relatifs à la question foncière ; organiser des rencontres et des débats entre élus, professionnels, administrations ; être à l'écoute des besoins et des problèmes et suggérer les moyens d'y répondre ;
- Proposer des mesures et des actions visant à améliorer, dans le cadre d'un aménagement régional cohérent, l'offre foncière en Île-de-France.



orf.asso.fr



Virginie CIONI
Assistante

PLAN BÂTIMENT DURABLE

Présentation

Lancé en janvier 2009 par les pouvoirs publics, le Plan Bâtiment Durable, présidé par Philippe Pelletier, fédère un large réseau d'acteurs du bâtiment et de l'immobilier autour d'une mission commune : favoriser l'atteinte des objectifs d'efficacité énergétique et environnementale de ce secteur. Le Plan Bâtiment Durable assure la concertation permanente au sein de la filière et témoigne de la mobilisation continue des acteurs au plan national comme régional. Il est ainsi force de proposition auprès des pouvoirs publics.



planbatimentdurable.developpement-durable.gouv.fr



Margot DUVIVIER
Cheffe de mission

Présentation

Le Pôle Habitat FFB constitue la première organisation représentative de la construction immobilière privée en France. Au sein de la Fédération Française du Bâtiment, il rassemble les grands métiers de la maîtrise d'ouvrage privée, qui sont au cœur de la politique du logement et de l'habitat : constructeurs de maisons, promoteurs immobiliers, aménageurs fonciers et rénovateurs globaux. Des métiers complémentaires et solidaires réunis pour développer leur intelligence collective et répondre à la diversité des besoins en logements qui s'expriment dans tous les territoires. Le Pôle Habitat FFB représente auprès des pouvoirs publics, des instances nationales et des organismes spécialisés plus de 1 130 adhérents qui agrègent plus de 1 600 opérateurs exerçant dans les différents marchés de l'habitat résidentiel.



polehabitat-ffb.com

PROCIVIS

Présentation

Procivis est un acteur complet de l'habitat, proposant son expertise sur toute la « chaîne du logement » : maison individuelle, promotion, aménagement, logement social, services immobiliers. Nous sommes un réseau coopératif centré sur l'humain. Nous réinvestissons la totalité de nos bénéfices dans notre développement et dans des missions d'intérêt général : rénovation énergétique, adaptation des logements aux personnes âgées et handicapées, etc.

Membre de l'Union Sociale pour l'Habitat (USH), nous sommes très investis au sein du mouvement HLM.



procivis.fr



Yannick BORDE
Président

Présentation

La RICS est une organisation professionnelle internationale, indépendante et autoréglée. Elle offre une qualification et des normes reconnues dans les secteurs de l'immobilier et de la construction.

Nous délivrons des qualifications à plus de 135 000 membres qualifiés ou en cours de formation, et tout individu ou entreprise inscrits à la RICS bénéficie de son gage de qualité. Tous les clients qui collaborent avec des professionnels de la RICS peuvent donc avoir une confiance totale en la qualité et l'éthique des services fournis.

Les missions de la RICS se déclinent en trois volets :

- Former des professionnels de haut niveau et suivre leur évolution ;
- Promouvoir et faire appliquer des standards professionnels ;
- Être à la pointe des solutions destinées à répondre aux défis majeurs auxquels le secteur est confronté.

Nos membres sont reconnaissables aux lettres AssocRICS, MRICS ou FRICS et les entreprises à la formule « régulée par la RICS ».

La RICS en quelques chiffres :

- La RICS a été fondée en 1868 à Londres
- La RICS est présente en France depuis 1992
- 135 577 membres dans 148 pays, dont 1540 membres en France
- 22 000 étudiants dans 500 programmes d'études accrédités
- 35 publications par an



RICS®



rics.org



Camille VANMEIRHAEGHE
Market Development Manager

Présentation

SeLoger est l'une des principales plateformes immobilières en France, accompagnant chaque année des millions de particuliers dans leurs projets d'achat, de vente et de location. Grâce à une offre complète d'annonces immobilières, des outils d'estimation et des services d'aide à la décision, SeLoger facilite la mise en relation entre les professionnels de l'immobilier et les porteurs de projets. Acteur de référence du marché depuis plus de 30 ans, l'entreprise contribue à rendre la recherche immobilière plus simple, transparente et efficace.

SeLoger



seloger.com

Présentation

Permettre à chacun de disposer d'un logement abordable, économe en énergie et adapté : telle est l'ambition du Mouvement SOLIHA.

SOLIHA est un réseau inscrit dans l'Économie sociale et solidaire, qui réunit 124 associations présentes sur tout le territoire, en France hexagonale et en Outre-mer. Avec le soutien et le professionnalisme de ses 3 665 salariés et 2 000 bénévoles solidaires pour l'habitat, le Mouvement SOLIHA accompagne près de 250 000 ménages chaque année.

SOLIHA agit également auprès des collectivités, et avec le soutien des institutions, pour apporter des réponses habitat adaptées aux besoins des populations et aux spécificités des territoires.

Un accès simple et rapide aux services SOLIHA :

- Site Internet : SOLIHA.fr
- Page LinkedIn @SOLIHA
- 0 801 01 02 03 (service & appel gratuits)

FÉDÉRATION

SOLIHA

SOLIDAIRES POUR L'HABITAT


[SOLIHA.fr](https://soliha.fr)

Thomas BACHELET
Responsable communication

SYNAMOME

Présentation

Acteur du cadre bâti, reconnu par les pouvoirs publics, l'Ordre, les syndicats d'architectes et les autres organisations professionnelles de la filière, le SYNAMOME est animé d'une culture syndicale forte, riche de la diversité de ses membres. Il regroupe des professionnels de la maîtrise d'œuvre aux parcours et expériences variés et se veut « le filtre » nécessaire à leur reconnaissance dans un marché ouvert à une concurrence sauvage – grâce au titre distinctif de Techniconcepteur. Comptant près de 500 adhérents, tenus à 40 heures de formation par an, le SYNAMOME est impliqué dans le développement et l'aménagement durables, et engagé sur des sujets d'actualité tels que la désertification des zones rurales, la rénovation ou plus récemment l'adaptation du logement au confort de vie pour tous. Face à la révolution du marché, marquée par une complexité technique et réglementaire accrue, ses membres sont à même d'apporter aux maîtres d'ouvrage une réponse adéquate pour la parfaite maîtrise de leur projet. Membre de l'UNAPL, administrateur du FIF-PI, du GEPA, de l'AQC, du CAH et de QUALITEL, le SYNAMOME participe au FEEBAT-maîtrise d'œuvre et au Plan Bâtiment Durable. Par ces rapprochements transversaux, le SYNAMOME fait évoluer la profession tout en assurant sa représentativité.


synamome.org

Stéphane LE GALL
Président

Présentation

La French PropTech est un mouvement social d'entrepreneurs né en juin 2018, qui rassemble aujourd'hui plus de 250 startups qui innovent dans la construction et l'immobilier.

Notre « philosophie » est d'hybrider la tech, la construction, l'immobilier et le bâtiment afin de réinventer une ville plus durable et responsable, centrée sur l'Homme et ses usages, coconstruite avec les acteurs emblématiques de l'aménagement, de la construction et de l'immobilier.

Nos missions sont de créer un esprit collectif au sein de l'écosystème startups, d'accompagner les acteurs de la construction et de l'immobilier dans l'innovation technologique et d'usages, et de s'engager sur les territoires.

En 2023, le mouvement accompagne une vingtaine de partenaires (Foncières, Promoteurs, Bailleurs, Aménageurs, Constructeurs, ...) dans leur transition à la fois numérique mais aussi écologique à travers une boîte à outils comprenant des formations, des sessions de pitches inversés, un assistant digital d'innovation (book startups, marketplace de solutions innovantes et plateforme d'appel à projet), des « learning expédition » sur des événements tech et immobilier, et des événements sur l'ensemble du territoire (démonstrateurs, tables rondes, workshop, ...).



frenchproptech.fr



Antoine MORIN
Coordinateur Général

UNIS

Présentation

L'UNIS est la première organisation de professionnels de l'immobilier qui représente tous les métiers du secteur : agents immobiliers, mandataires indépendants, gestionnaires locatifs, administrateurs de biens, experts, promoteurs-rénovateurs. Partout en France, les 6.000 entreprises affiliées à l'UNIS (indépendants, réseaux et groupes), 22 000 salariés et 35 000 mandataires, font le choix de rejoindre une communauté de vision et de mettre en pratique une approche différente de l'immobilier : éthique, experte, engagée, afin de remplir pleinement leur rôle de conseil et de tiers de confiance auprès des Français. L'UNIS accompagne ses adhérents dans l'exercice de leur métier, en leur offrant une formation initiale et/ou continue, de qualité et met également à leur disposition un conseil juridique pertinent qui prend en compte les dernières évolutions réglementaires et numériques. Force de proposition et de réflexion sur les enjeux et problématiques de l'immobilier en France, l'UNIS collabore auprès des pouvoirs publics et siège au sein des principales instances dont le CNTGI (Conseil National de la Transaction et de la Gestion Immobilières).



unis-immo.fr



Caroline DELGA
Responsable de la Communication

Présentation

Depuis sa création en 1893, L'Union Nationale des Propriétaires Immobiliers est en contact permanent avec le gouvernement, les parlementaires, l'administration et les représentants des collectivités territoriales et locales. Interlocuteur connu, reconnu et écouté, l'UNPI est un acteur incontournable pour la représentation des propriétaires immobiliers privés.

L'action de l'UNPI s'appuie sur les pratiques locales dont elle a connaissance de par sa structure nationale et son implantation sur l'ensemble du territoire (elle comprend 120 chambres locales). Grâce aux chambres locales, l'UNPI est au cœur des problématiques rencontrées par les propriétaires et copropriétaires qu'elle accompagne, informe et conseille. Elle est donc l'organisation la plus à même de porter leur voix auprès des décideurs. Acteur légitime par son réseau de professionnels de l'immobilier, l'UNPI est un expert de la politique du logement en France.

De plus, l'UNPI et ses chambres locales accompagnent, informent et conseillent les propriétaires dans la gestion de leurs biens à travers des consultations juridiques, des newsletters, etc...



 **Sylvain GRATALOUP**
Président

Présentation

L'Unsa, l'Union des architectes, c'est la première organisation représentative des architectes qui rassemble de nombreux syndicats locaux répartis sur l'ensemble du territoire.

Très concrètement impliquée sur l'ensemble des sujets qui conditionnent, orienter et organisent la fonction d'architecte, l'Unsa œuvre à l'amélioration des conditions et de l'avenir de notre profession.

En adhérant à l'Unsa, vous êtes soutenu, accompagné, informé et vous développez votre réseau en intégrant le syndicat de votre région.

Ensemble soyons plus forts pour être réactifs face aux nouveaux enjeux de notre profession.



 **Anne VIVENT**
Responsable de la
communication

Présentation

L'Union Nationale des Économistes de la Construction est l'unique organisation professionnelle des Économistes de la construction. Constituée en 1972 sous forme de syndicat professionnel, l'Untec est administrée par des membres élus et bénévoles. Ses valeurs fondamentales sont l'assistance confraternelle, la formation et le perfectionnement de ses membres et de leurs collaborateurs, la recherche-développement comme voie de l'excellence de la profession sur toutes ses missions. Au-delà de ses membres, l'Untec œuvre dans l'idée de fédérer l'ensemble des Économistes de la construction, quel que soit leur statut professionnel, et de servir la maîtrise de la qualité, des coûts et des délais dans l'acte de construire et de rénover.

untec.com

Franck DESSEMON
Président

Présentation

L'Union sociale pour l'habitat représente, en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-mer, quelque 566 opérateurs Hlm (fin 2022) à travers ses cinq fédérations (la Fédération nationale des Offices Publics de l'Habitat, les Entreprises sociales pour l'habitat, la Fédération nationale des Sociétés coopératives d'Hlm (Coop'Hlm), PROCIVIS UES-AP et la Fédération nationale des Associations régionales d'organismes d'habitat social).

Elle remplit trois missions : un rôle de représentation nationale auprès des pouvoirs publics, des médias, des milieux professionnels et de l'opinion publique ; une mission de réflexion, d'analyse et d'étude sur tous les dossiers relatifs à l'habitat et l'élaboration de propositions pour une politique sociale de l'habitat ; une fonction d'information, de conseil et d'assistance auprès des organismes Hlm afin de faciliter, rationaliser et développer leurs activités et leurs compétences professionnelles. En 2022, les organismes Hlm ont mis en chantier 66 500 logements neufs et logements-foyers. Ils détiennent et gèrent 4,8 millions de logements locatifs et 0,37 million de logements-foyers et logent environ 10,2 millions de personnes. Les opérateurs de logement social sont également d'importants acteurs de l'accès social à la propriété : en 2022, 16 300 logements ont été vendus à des accédants, en secteur groupé ou en diffus. Animés par 12 000 administrateurs bénévoles, ils emploient 89 000 salariés.

union-habitat.org

Anne DECHAUMONT
Chargée des relations presse
et de la communication
institutionnelle

Présentation

X-Ponts Pierre (XPP) est un groupe professionnel immobilier, commun aux deux associations AX (anciens de l'X) et Ponts Alumni (anciens des Ponts), d'environ 1800 adhérents.

XPP propose annuellement une dizaine de visites, conférences (en mixte présentiel/visio), dîners, pour tous publics, à des tarifs modestes.

XPP est un cercle de réflexion, contribuant au débat public sur l'immobilier, éclairant les sujets avec objectivité, et pouvant formuler des recommandations

- 2019 à 2021 : cycle de conférences sur l'enjeu essentiel du logement, et parution en 2023 du livre « Le Logement : enjeux, crises et mutations »

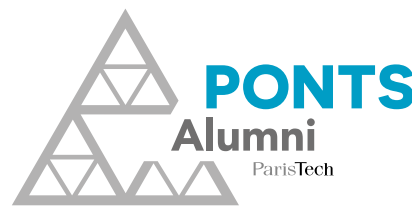
- 2022 à 2024 : cycle « La ville et l'immobilier face à l'urgence climatique », livre prévu en 2024

- Partenariats multiples :

- o Autres Groupes immobiliers, dont le Club des Clubs Immobiliers (réseau de 10 000 professionnels)

- o 2 Mastères des Ponts : AMUR (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage Urbaine) et IBD (Immobilier et Bâtiment Durable)

- o Pôle Habitat, Ville et Mobilités de l'Académie des Technologies, dont est membre le Président d'XPP, avec participation à des groupes de travail : DPE, adaptation au changement climatique, formation dans le bâtiment.



ponts.org/fr

INFODIAG

Présentation

Le média de la rénovation énergétique.

Trente millions de logements à rénover d'ici 2050. L'enjeu est énorme, et sans doute mal mesuré encore. Car cette transition écologique ne sera pas seulement technique : déjà, elle invite à repenser notre façon de construire, de financer le logement, de consommer, et même d'habiter. Dans un monde en ébullition, Infodiag accompagne les acteurs économiques, de l'immobilier et du bâtiment, pour leur faciliter cette rénovation, pour les éclairer sur de nouvelles solutions, et appréhender l'habitat de demain.



infodiag.fr

Présentation

Depuis 15 ans, La Lettre HCL est la seule revue professionnelle totalement indépendante destinée aux acteurs du logement et de l'habitat dans les territoires : élus locaux et leurs collaborateurs, chargés de mission, cadres et techniciens territoriaux, dirigeants et responsables de service des opérateurs de logement, notamment social (HLM, SEM, associations), juristes et administratifs, professionnels de l'urbain...

Avec HCL, les abonnés disposent sans délai d'une information claire et à jour, couvrant tous les champs de ce vaste sujet du logement, notamment via un service unique : chaque semaine, une veille stratégique, juridique et administrative ainsi que toute l'actualité du secteur, avec accès Internet à tous les textes et documents. C'est ce qu'ont bien compris, au-delà des opérateurs et des collectivités locales, les principales institutions du secteur : ministères, fédérations professionnelles, grands financeurs, etc.



habitat-collectivites-locales.info



Guy LEMÉE

Directeur de la publication

BATICHIFFRAGE

Présentation

BatiChiffrage est le spécialiste des solutions de chiffrage de travaux du bâtiment pour les entreprises, les maîtres d'oeuvre et les maîtres d'ouvrages publics ou privés. Les solutions que nous proposons sont principalement :

- Des logiciels pour estimer le coût des projets ou pour réaliser des devis de travaux
- Des bibliothèques numériques de prix
- Des modules de chiffrage développés sur mesure.

BatiChiffrage compte plus de 30 000 utilisateurs professionnels en France et est également largement implanté dans les écoles et les centres de formation aux métiers du bâtiment.

Afin d'alimenter et d'enrichir nos solutions de chiffrage, nos experts tiennent à jour au quotidien une base de prix rassemblant 80 000 travaux types, décrits sous la forme de matériaux simples, d'ouvrages composés, et de temps de mise en oeuvre.

Pour atteindre ce but, nous sommes en contact permanent avec un réseau indépendant d'artisans, d'entreprises, de maîtres d'oeuvre et de maîtres d'ouvrage. Afin d'obtenir des tarifs produits toujours actualisés, nous effectuons également une veille auprès de plus de 200 grands industriels et fabricants du BTP dont les produits sont largement utilisés sur le territoire français.

BatiChiffrage est un service édité par Batiactu Groupe.

BatiChiffrage®



batichiffrage.fr

Présentation

Cadre de Ville se place au point de rencontre des acteurs publics et privés de l'urbain, et fournit un service complet d'informations et de data pour ceux qui font la ville de demain : directions de l'urbanisme, SEM, opérateurs, investisseurs, promoteurs ainsi que ceux qui les accompagnent : urbanistes, architectes, bureaux d'études, constructeurs, industriels.

CadredeVille.com délivre de l'information quotidienne sur les politiques et les projets urbains. Le site permet – par son édition VILLE – de suivre l'actualité des développements, les stratégies des villes, les montages opérationnels, les nouvelles façons de faire la ville dans le cadre de la transition écologique, de prendre connaissance des projets, et de répondre à des consultations publiques. Par son édition JURIDIQUE, le site donne une veille jurisprudentielle sur le foncier, l'aménagement, l'urbanisme et le logement.

Cadre de Ville organise les Entretiens du Cadre de Ville en octobre de chaque année où plus de 700 décideurs de la production de la ville se retrouvent, échangent et découvrent des projets innovants dans le cadre des tendances détectées par le comité scientifique de ces Entretiens du Cadre de Ville.

Enfin Cadre de Ville développe une offre de formations sur les nouvelles façons de faire la ville et les bâtiments sous la marque [b]Compétences certifiées Qualiopi. Voici quelques exemples des formations

Nouveaux montages en aménagement ou immobiliers, nouveaux modes de cession en foncier (AMI, appels à projets...), requalification des ZAE, financement et fiscalité en aménagement, PUP et AFUP, stratégie d'attractivité des territoires, urbanisme transitoire, tiers-lieux, bilan promoteur, îlots de chaleur et renaturation, biodiversité, construction bois, réhabilitation lourde de la ville déjà là, transformation de bureaux en logements, RE2020 logements et tertiaire, décret tertiaire, ...



cadredeville.com

ENERj
MEETING
2026

4^e
EDITION

LYON
15 SEPTEMBRE 2026
PALAIS DE
LA BOURSE

JOURNÉE DE L'EFFICACITÉ
ÉNERGÉTIQUE ET
ENVIRONNEMENTALE
DU BÂTIMENT

BÂTIR 2050

SOBRIÉTÉ - EFFICACITÉ - DÉCARBONATION
ADAPTATION - DÉSIRABILITÉ

lyon.enerj-meeting.com

Un événement [**batiactu**]
GROUPE